



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

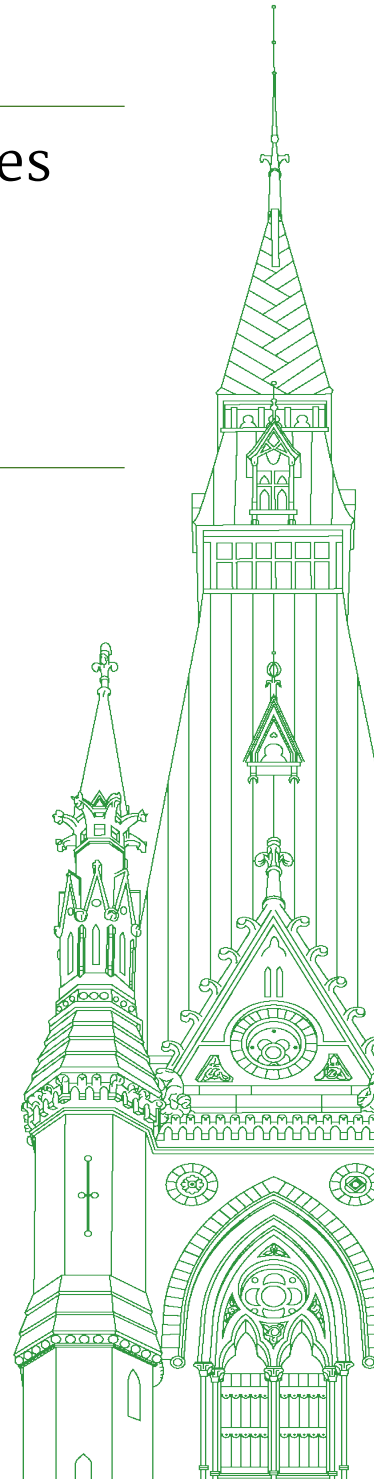
Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

Le mardi 4 mai 2021

Présidente : Mme Sherry Romanado



Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 4 mai 2021

• (1105)

[Traduction]

La présidente (Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 36^e séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. La séance d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 janvier 2021.

Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Sachez que la diffusion web montrera toujours la personne qui parle et non le Comité en entier.

Pour assurer le bon déroulement de la séance, je voudrais énoncer quelques règles à suivre:

Les membres et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont offerts au cours de la présente séance. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre le « parquet », l'« anglais » ou le « français ». Veuillez indiquer votre préférence dès maintenant.

Je vous rappelle que toutes les interventions des membres et des témoins doivent s'adresser à la présidence. Attendez que je vous nomme avant de prendre la parole. Quand vous ne parlez pas, votre microphone devrait être désactivé. Ne parlez pas tous ensemble, car les interprètes ne pourront pas saisir vos propos.

Comme je le fais normalement, je brandirai un carton jaune quand il reste 30 secondes à votre intervention et un carton rouge quand votre temps est écoulé. Gardez l'affichage en galerie pour pouvoir voir quand je montre les cartons. Comme notre horaire est serré aujourd'hui, j'interviendrai si vous dépassez votre temps.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 5 novembre 2020, le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui pour poursuivre son étude de la reprise économique verte après la COVID-19.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous recevons D.T. Cochrane, économiste pour Canadiens pour une fiscalité équitable; M. Mark Zacharias, conseiller spécial, et Felix Whitton, conseiller principal en politique, pour Clean Energy Canada; M. Michel Chornet, vice-président principal, Ingénierie, innovation et opérations, pour Enerchem; Grant Fagerheim, président-directeur général pour Whitecap Resources; et Mme Janet Sumner, directrice exécutive chez Wildlands League.

Chaque témoin fera un exposé de cinq minutes, suivi par des tours de questions. Sur ce, nous commencerons par M. Cochrane.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

M. D.T. Cochrane (économiste, Canadiens pour une fiscalité équitable): Je vous remercie de recevoir Canadiens pour une fiscalité équitable afin de traiter du sujet qui vous occupe.

La pandémie nous a enseigné de nombreuses leçons, la plus importante étant que nous sommes inextricablement dépendants l'un de l'autre. L'individualisme est un mythe.

Cette leçon nous a notamment appris que le gouvernement est une institution essentielle pour la coordination et la protection sociales équitables. Malgré les nombreux faux pas que le gouvernement a commis pendant la pandémie, aucune initiative du secteur privé axée sur le marché et le profit n'aurait pu remplacer les rôles uniques du gouvernement, particulièrement ses capacités fiscales.

On s'entend presque à l'unanimité pour dire que le gouvernement a fait ce qu'il fallait en intervenant pour offrir des niveaux sans précédent de soutien financier. Ces dépenses avaient un double objectif. Le plus important, c'est qu'il a mis de l'argent dans les comptes des gens qui en avaient besoin, mais il a aussi empêché la paralysie du système financier qui aurait ajouté une crise financière à la crise sanitaire.

Bien entendu, les anti-déficits proclament déjà que le pays croule sous la dette. Il faut cependant se rappeler que les déficits fédéraux sont des surplus non fédéraux. La dette est de l'argent que le gouvernement a dépensé sans avoir encore perçu d'impôts en conséquence.

Même si nous sortons lentement de l'économie de pandémie, il faut maintenir le soutien économique. À l'instar de la pandémie, la reprise sera en forme de K. Le gouvernement peut veiller à ce que personne ne soit oublié.

Malheureusement, la pandémie n'est pas la seule crise qui sévit. Il y a toujours une crise climatique. La reprise offre au gouvernement fédéral une occasion de s'appuyer sur les leçons tirées de la pandémie pour nous guider vers une économie plus juste et plus durable, utilisant ses capacités fiscales uniques pour assurer une plus grande certitude en faisant preuve d'un leadership énergique. Pour reprendre les mots de l'économiste Mariana Mazzucato, nous avons besoin d'une économie fondée sur une mission.

L'économie du futur ne ressemblera pas à celle du passé. On souhaite de plus en plus accélérer la disparition progressive des industries à fortes émissions, même parmi les travailleurs de ces industries. Nous devrions aider les travailleurs à faire la transition en leur offrant du soutien au revenu, formation et emplois.

Le gouvernement devrait investir dans les établissements de soins à faibles émissions de carbone. Le budget de 2021 a montré que nous pouvons faire preuve de créativité au chapitre des services de garde d'enfants. Maintenant, faisons de même pour l'assurance-médicaments, les soins dentaires, les soins de santé mentale, les soins aux aînés et les soins écologiques. Si ce sont là des priorités — comme elles devraient l'être —, il faut les financer comme telles.

Il y a beaucoup de travail à faire juste pour effectuer la transition. Nous disposons du matériel, des connaissances et de la main-d'œuvre nécessaires, mais il faut que le gouvernement mobilise ses ressources financières. Arrêtez de tenter d'encourager le secteur privé vers la durabilité avec des incitatifs fiscaux et des prêts à faible taux d'intérêt. Si le gouvernement dépense ce qu'il faut pour transformer les industries existantes et en développer de nouvelles, le secteur privé suivra.

Les impôts ont un rôle essentiel à jouer dans la création d'une économie juste et durable.

Nous félicitons le gouvernement actuel pour la taxe sur le carbone, laquelle réduira les subventions au carbone empochées par des entreprises œuvrant dans des industries à fortes émissions. Cependant, il faut aller plus loin et plus vite. Nous devons apporter des modifications aux frontières pour que les émetteurs étrangers ne bénéficient pas d'un traitement préférentiel, et aider les ménages et les communautés alors qu'ils se défont de leur dépendance aux carburants fossiles artificiellement bon marché qui pénalise nos économies locales.

La subvention au carbone a avantage de façon disproportionnée ceux qui trônent au sommet de notre hiérarchie économique. Les impôts ont un rôle à jouer également. L'administration Biden met fin à une folle décennie de politiques descendantes en augmentant le taux d'imposition des sociétés aux États-Unis et en instaurant un taux d'imposition minimal global aux sociétés et un taux d'imposition minimal sur les revenus fiscaux. Même le gouvernement conservateur du Royaume-Uni envisage d'augmenter le taux d'imposition des sociétés. Nous devrions leur emboîter le pas, puis aller plus loin en éliminant les exemptions sur les gains en capital, les échappatoires et les paradis fiscaux, et en instaurant progressivement un impôt sur la richesse.

L'argent qui reste dans l'économie circule, puisque les dépenses deviennent des revenus qui deviennent des dépenses. Notre économie est toutefois ascendante. Alors que l'argent circule, une partie est sans cesse siphonnée sous forme d'intérêt et de profit, qui vont grossir les actifs des propriétaires. Comme la propriété des actifs est fortement inégale, les riches s'enrichissent simplement parce qu'ils sont riches. Ils n'ont pas gagné cet argent et ne le méritent pas. Pire encore, ils l'utilisent pour obtenir des avantages politiques et des règles préférentielles.

• (1110)

Les mesures fiscales progressives réduisent l'inégalité et le pouvoir illégitime des riches. Elles contribuent aussi à garder l'argent en circulation. Pour édifier une société juste, le gouvernement devrait dépenser l'argent dans l'économie là où il est utile et où on en a besoin, et l'imposer de manière à le faire sortir des endroits où il n'est pas utile et où on n'en a pas besoin.

Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Cochrane.

Nous entendrons maintenant Clean Energy Canada.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Mark Zacharias (conseiller spécial, Clean Energy Canada): Bonjour, madame la présidente et distingués membres du Comité.

Je m'appelle Mark Zacharias et je suis conseiller spécial pour Clean Energy Canada, un groupe de réflexion sur le climat et l'énergie verte de l'Université Simon Fraser. Je travaille à Victoria, en Colombie-Britannique.

Je traiterai aujourd'hui de la manière dont on peut aider les industries canadiennes à se positionner pour exporter vers des marchés qui se préoccupent de plus en plus des changements climatiques. Les industries canadiennes sont déjà en bonne position pour réussir et, avec quelques mesures supplémentaires, elles peuvent constituer les fondations de l'économie du pays dans les prochaines décennies.

Avec un PIB combiné de 46 billions de dollars américains, 127 pays ont adopté ou envisagent d'adopter des objectifs d'élimination complète des émissions d'ici 2050. Parmi ces pays figurent non seulement le Canada, mais aussi ses grands partenaires commerciaux, comme les États-Unis, l'Union européenne et la Chine. Ce ne sont pas que des pays qui s'engagent à éliminer leurs émissions. Forts d'actifs s'élevant à 9 billions de dollars américains, 30 des plus importants investisseurs du monde se sont engagés à constituer des portefeuilles carboneutres d'ici 2050 ou avant.

Le mouvement de nos plus proches partenaires commerciaux vers un avenir à plus faibles émissions de carbone offre au Canada une occasion économique formidable. Par exemple, la Banque mondiale prévoit que la production de certains métaux et minéraux utilisés dans les technologies propres pourrait augmenter de près de 500 % au cours des trois prochaines décennies. Le mouvement mondial vers un avenir sans émissions devrait donner le jour à ce qui s'appelle un supercycle de l'économie verte, au cours duquel la demande à l'égard de nombreux biens fabriqués au Canada pourrait augmenter de façon fulgurante.

Le Canada est en bonne position pour prospérer dans un monde sans émissions. Nos exportations de produits de base sont aussi vastes et diversifiées que le pays lui-même: il y a notamment l'aluminium, l'acier, le bois, les engrais, le ciment et les minéraux, dont certains figurent parmi les plus propres du monde grâce au réseau de distribution d'électricité du Canada qui est sans émissions à 83 % et à un prix imposé sur le carbone dans l'ensemble de l'économie.

Cependant, le Canada ne peut s'asseoir sur ses lauriers s'il veut être concurrentiel dans une économie mondiale à faibles émissions de carbone. Nos concurrents sont déjà en train de planifier. Par exemple, le Royaume-Uni a récemment annoncé son plan en 10 points pour une révolution industrielle verte, lequel établit l'approche que le gouvernement prendra pour rebâtir l'économie en mieux, soutenir les emplois verts et accélérer le cheminement vers une économie sans émissions.

Le président Biden a pour sa part proposé un plan d'emplois américains s'apparentant à celui du Royaume-Uni et investira dans la transition des États-Unis vers un réseau de distribution d'électricité propre qui alimentera les industries, les édifices et les transports.

Le Canada peut s'inspirer de certaines mesures clés des États-Unis et du Royaume-Uni et de la manière dont d'autres pays transforment leur économie. D'abord, admettez que votre plan climatique est votre plan économique. De plus, ne rebâtissez pas pour ce que vous avez, mais pour ce dont vous aurez besoin. Enfin, agissez maintenant pour attirer et faire croître les industries qui prospéreront dans un monde sans émissions.

Le récent plan climatique et le budget de 2021 du Canada sont un excellent départ. Le Canada pourrait toutefois prendre les mesures supplémentaires suivantes pour faire croître ses industries et les emplois qu'elles créent.

Il devrait d'abord adopter une approche d'achat propre dans le cadre de laquelle le gouvernement fédéral construirait des infrastructures avec des matériaux à faibles émissions de carbone et encouragerait d'autres ordres de gouvernement à faire de même afin d'accroître la demande à l'égard des biens canadiens verts concurrentiels. L'annonce de l'écologisation des opérations gouvernementales faite récemment aux États-Unis et au Canada est un premier pas prometteur.

En outre, le Canada doit déterminer de quels produits aura besoin un monde sans émission et lesquels, parmi ces produits, il peut fournir de manière concurrentielle. Il doit ensuite favoriser l'essor de nouvelles industries qui exploitent les avantages du Canada dans l'économie à faibles émissions de carbone. Par exemple, il peut établir une chaîne d'approvisionnement autosuffisante dans les domaines des batteries et des minéraux critiques afin de lancer et de faire croître la fabrication de batteries et de technologies vertes au pays.

De plus, le Canada doit investir dans la recherche, le développement et le déploiement de technologies propres afin d'appuyer les industries susceptibles de croître dans un monde sans émissions. Il doit s'assurer de percer dans de nouvelles industries où il peut être un chef de file, comme ceux de l'hydrogène propre, de la fabrication de batteries et de l'élimination du carbone. Il doit également harmoniser les structures et les incitatifs fiscaux tout en encourageant les investissements privés dans l'industrie verte.

Enfin, le Canada doit se doter d'une image de marque propre sur les marchés d'exportation pour faire rayonner les produits canadiens qui sont supérieurs sur le plan de l'environnement.

En résumé, le Canada a de formidables occasions d'exportation dans un monde sans émissions. Il doit toutefois admettre que les signaux climatiques et les signaux du marché sont rapidement en train de devenir une seule et même chose et prévoir en conséquence.

Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

• (1115)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre M. Chornet.

Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. Michel Chornet (vice-président principal, Ingénierie, innovation et opérations, Enerkem): Je vous remercie.

Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le Comité.

Je m'appelle Michel Chornet, et je suis vice-président principal, Ingénierie, innovation et opérations chez Enerkem.

Ce thème de reprise économique représente une occasion unique pour la transition énergétique canadienne. Je vais d'abord dire quelques mots sur notre entreprise.

Enerkem, cofondée en 2000 par mon père, Esteban, professeur émérite à l'Université de Sherbrooke, et mon frère, Vincent, a développé et commercialisé une technologie de rupture unique au monde produisant des biocarburants avancés et des produits chimiques renouvelables à partir de biomasse et de matières résiduelles non recyclables.

Notre technologie constitue un maillon structurant d'une véritable économie circulaire. Elle contribue ainsi à la diversification du portefeuille énergétique et à la fabrication de produits courants à faible intensité de carbone, tout en offrant une solution de rechange durable à l'enfouissement et à l'incinération des matières résiduelles. Tandis que plusieurs voient les matières résiduelles comme des déchets, nous, chez Enerkem, nous y voyons une source de carbone accessible, circulaire et peu coûteuse.

Notre siège social est situé à Montréal, et nous exploitons des installations de démonstration commerciale à grande échelle à Edmonton, en Alberta, ainsi que deux centres d'innovation à Westbury, au Québec, et à Edmonton, en Alberta. Nous employons plus de 250 personnes d'un bout à l'autre du Canada.

Grâce à notre technologie de recyclage avancée, nous avons réussi à créer des partenariats industriels, au Canada et à l'international, notamment avec Suncor, NOVA Chemicals, Shell, Repsol, Proman et SUEZ.

Enerkem se fonde sur un modèle d'affaires qui mise sur l'innovation et elle développe une technologie qui a exigé et exige encore beaucoup de recherche-développement. Pour assurer notre développement et démontrer que notre technologie était viable et, surtout, commerciale à grande échelle, nous avons dû avoir recours à des capitaux privés et publics.

Enerkem, grâce à son usine à Edmonton, a réussi à démontrer la flexibilité, l'efficacité et la maturité de sa technologie de recyclage avancée. Le besoin d'innover n'arrête cependant pas. Même si la technologie a atteint une maturité commerciale, la compétitivité est telle que des investissements additionnels en innovation sont requis.

Le Canada a une occasion unique de développer un modèle de recyclage avancé qui soutiendrait la compétitivité de l'industrie chimique et pétrochimique par d'importantes réductions de gaz à effet de serre ainsi que la création d'emplois de qualité. Le modèle canadien de recyclage chimique avancé s'appuierait sur les infrastructures en place, telle l'électricité à faible intensité de carbone, et sur les matières résiduelles non recyclées, qui représentent une source de carbone importante.

En décembre dernier, avec un groupe de partenaires stratégiques, incluant Shell, comme investisseur principal, Suncor, Proman et Hydro-Québec, qui fournira l'hydrogène et l'oxygène renouvelables, et avec l'appui des gouvernements du Canada et du Québec, nous avons annoncé la construction d'une usine de biocarburants à Varennes, sur la Rive-Sud de Montréal, qui s'appelle Recyclage carbone Varennes. C'est un projet de 875 millions de dollars canadiens.

L'usine produira un biocarburant de deuxième génération à faible intensité de carbone. Elle réduira de quelque 170 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année la production de gaz à effet de serre. Dans l'univers de la gestion des déchets, l'appui de Recyclage carbone Varennes sera considérable. Chaque année, l'usine convertira plus de 200 tonnes de matières non recyclables en une production de près de 125 millions de litres de biocarburants. Elle générera au Québec des retombées annuelles de 85 millions de dollars, en plus de créer 500 emplois pendant la construction de son usine et 100 emplois pendant son fonctionnement.

Sur le plan économique, l'avenir s'annonce prometteur. À l'heure actuelle, on assiste en effet à une très rapide progression du marché pour les biocarburants de nouvelle génération, car peu de technologies sont arrivées à maturité pour faciliter cette transition.

Jetons un coup d'œil rapide sur le contexte canadien global. En 2018, le Canada se situait au 10^e rang des pays émetteurs de gaz à effet de serre. Les ventes brutes d'essence au Canada, en 2019, ont atteint 45 millions de litres. Le premier ministre Trudeau a pris l'engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % à 45 % d'ici 2030. Le Canada s'est également engagé à présenter une économie carboneutre d'ici 2050.

Pour atteindre nos cibles, il faut créer des conditions de marché favorables au déploiement de solutions innovantes.

Il faut créer un marché compétitif pour l'attraction d'investissements privés et le déploiement de projets en bioénergie. Un crédit d'impôt à l'investissement pourrait faciliter le financement des entreprises.

Il faut assurer la cohérence du soutien au cycle de vie de l'innovation technologique en utilisant les programmes actuels.

La Norme sur les combustibles propres doit soutenir l'innovation canadienne.

En conclusion, je réitère ce que j'ai dit un peu plus tôt. Le Canada doit créer les conditions favorables à l'essor des entreprises innovantes qui vont contribuer directement à la relance économique en ces temps de post-COVID-19.

Je vous remercie de votre attention.

• (1120)

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Chornet.

[Traduction]

La parole est maintenant à M. Fagerheim.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Grant Fagerheim (président-directeur général, Whitecap Resources Inc.): Merci à tous.

Je m'appelle Grant Fagerheim. Je suis le président-directeur général de Whitecap Resources. Notre siège social se trouve à Calgary, en Alberta. Notre entreprise produit environ 110 000 BEP par

jour, qui comprennent du pétrole léger et du gaz naturel, et elle compte environ 700 employés et experts-conseils sur le terrain au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Nous savons que les Canadiens et les investisseurs internationaux considèrent la décarbonation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme étant essentielles, et nous savons que l'industrie de l'énergie progresse rapidement en vue de relever ce défi.

Notre entreprise réalise le plus important projet de séquestration du carbone au monde, au sud-est de la Saskatchewan. Jusqu'à présent, nous avons séquestré et stocké 36 millions de tonnes de CO₂ et nous continuons à injecter environ 2 millions de tonnes de CO₂ par année.

Bien que de nombreuses cibles en matière d'émissions aient été présentées, nous avons déjà atteint le statut d'émetteur négatif net, ce qui signifie que nous séquestrons et que nous stockons plus de CO₂ que ce que nous produisons en émissions de portée 1 et 2 dans le cadre de nos opérations.

Au fil du temps, le secteur du pétrole et du gaz naturel du Canada jouera un rôle essentiel en matière de transition énergétique, notamment en ce qui a trait aux attentes du Canada et du monde en matière de changements climatiques. La transition énergétique prendra du temps et nécessitera d'importantes avancées en matière d'innovation et de technologie. Elle ne visera pas une région précise du pays.

Toutes les formes d'énergie doivent être prises en compte dans la lutte mondiale contre les changements climatiques, notamment les sources d'énergie actuelles et les possibilités émergentes. Nous devons adopter une approche pratique et mesurée qui créera des possibilités d'emploi à grande échelle et une distribution économique dans l'ensemble du pays.

En plus des technologies émergentes comme l'hydrogène, le lithium, les biocarburants et les énergies renouvelables que nous adoptons pour décarboniser notre électricité, les secteurs des transports, des matériaux de construction, du pétrole et du gaz continueront d'être essentiels au cours des prochaines décennies.

Comme le dioxyde de carbone est considéré à titre de principal responsable des changements climatiques, nous devons immédiatement mettre en œuvre les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone de façon générale, au-delà des projets en cours. Nous pouvons le faire maintenant. Nous comprenons et nous reconnaissons que les réservoirs de pétrole léger et de gaz naturel représentent un moyen fiable et permanent éprouvé pour le stockage du CO₂, et cette pratique joue un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques.

Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone provenant de toutes les sources existantes peuvent entraîner des conséquences très positives pour le Canada, l'environnement, les possibilités d'emploi, les investissements des entreprises et la croissance économique.

Nous devons songer plus longuement non seulement à la décarbonation de l'air, mais aussi à l'utilisation des terres et de l'eau. Il importe de souligner qu'une analyse de l'ensemble du cycle associé à l'empreinte environnementale de tous les types d'énergie nécessitera un contrôle accru et une diligence raisonnable, ce que nous n'avons pas exercé jusqu'à maintenant.

Il faut des dialogues réfléchis qui visent le respect et l'avancement de ce merveilleux cadeau que sont les ressources que nous avons la chance d'avoir au pays. La création d'emplois après la pandémie dépendra de nos politiques énergétiques, environnementales et économiques.

Le Canada a l'occasion d'être un chef de file en matière de développement responsable des ressources, tout en décarbonisant l'énergie. Non seulement le recours accru aux technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone favorisera-t-il la réduction des gaz à effet de serre et augmentera les possibilités d'emploi, mais il dessinera aussi le futur du développement de l'hydrogène, qui nécessite des taux encore plus élevés de captage et de séquestration du carbone.

Notre pays devra faire face à de nombreux défis techniques, financiers, logistiques et pratiques de grande ampleur. Nous devons veiller à ce que les entreprises canadiennes de toutes les régions urbaines et rurales, sans égard à leur taille, puissent attirer les investissements, être concurrentielles et avoir un avenir prospère tout en s'acquittant de leurs engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre. Il est essentiel d'établir des objectifs à court et à long terme pour réussir.

Pour terminer, je recommande d'élargir les crédits d'impôt fédéraux pour le captage, l'utilisation et le stockage du pétrole, afin que la structure des crédits d'impôt tienne compte de tous les projets en la matière, non seulement pour ajouter de la valeur aux sociétés énergétiques canadiennes, mais aussi pour favoriser la réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre par l'entremise de technologies éprouvées.

• (1125)

Si le gouvernement ne songe pas à prendre de telles mesures, nous risquons d'accuser du retard par rapport à d'autres pays, notamment les États-Unis, en ce qui a trait à l'investissement, aux possibilités d'emploi et à l'avancement des technologies propres.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre Mme Sumner.

Vous disposez de cinq minutes.

Mme Janet Sumner (directrice exécutive, Wildlands League): Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler de la reprise économique après la COVID-19.

Je m'appelle Janet Sumner. Je suis la directrice exécutive de Wildlands League, l'un des organismes proéminents du Canada en matière de conservation, qui collabore avec les collectivités, les gouvernements, les Autochtones, les scientifiques et l'industrie progressive pour protéger la nature et trouver des solutions qui fonctionnent.

Nous travaillons dans l'intérêt du public depuis 1968. Nous imaginons l'avenir souhaité et nous trouvons des solutions pour atteindre nos objectifs. Notre vision est de protéger au moins la moitié des terres, de l'eau douce et des océans du Canada pour lutter contre la crise climatique et la destruction de la nature. En 1999, nous avons contribué au plus grand agrandissement du système des parcs de l'Ontario, en ajoutant 2,4 millions d'hectares de protection. Nous sommes aussi reconnus pour les liens que nous créons entre les gens et la nature par l'entremise d'événements comme notre collecte de fonds annuelle « Paddle the Rouge ».

Pour une deuxième année, le rapport annuel sur les risques du Forum économique mondial a désigné les problèmes environnementaux à titre de préoccupations prioritaires relatives à l'économie, notamment les changements climatiques et la perte de biodiversité. Une reprise économique saine dépendra de la croissance économique, mais aussi de la réduction des risques économiques associés aux changements climatiques et à la perte de biodiversité. Un environnement naturel sain est donc à la base d'une reprise économique saine.

Pour la plupart des Canadiens, pour avoir un environnement naturel sain, il faut prendre des mesures pour rebâtir et restaurer la nature dans laquelle nous vivons. Les scientifiques et les fournisseurs de soins de santé exhortent — et obligent, presque — les Canadiens à sortir dans la nature pour maintenir une bonne santé mentale, émotionnelle et physique en cette période de pandémie.

Qu'elles soient jeunes, vieilles, nouvelles au pays ou multigénérationnelles, les communautés ont exprimé leur besoin d'un accès accru à la nature. Nous devons donc investir dans la protection des zones urbaines et périurbaines; régénérer les terres humides et restaurer l'habitat des espèces menacées; planter des arbres et reconstruire les infrastructures naturelles dans nos villes, pour améliorer la gestion et la réduction des inondations; créer des corridors écologiques, comme le Cootes to Escarpment EcoPark System, et veiller à créer de nouvelles occasions pour les collectivités d'interagir avec la nature, comme sur le Sentier transcanadien; et collaborer avec les communautés agricoles, d'élevage et rurales aux projets de restauration, comme ce que fait ALUS en Alberta, en Ontario et ailleurs au pays.

À Scarborough, où j'habite, le parc urbain national de la Rouge se trouve tout près. L'automne dernier, le surintendant du parc nous a fait visiter — en prenant toutes les précautions nécessaires associées à la COVID-19 — l'endroit où l'on prévoit restaurer les terres humides et rétablir la capacité de la Rouge de gérer les événements d'écoulement bas et élevé.

Selon nos estimations conservatrices, le projet entraînera la création de plus de 25 emplois directs par année. Il nécessitera la participation de neuf Premières Nations en partenariat avec une société spécialisée en esthétique urbaine pour bien concevoir le projet; la tenue de consultations publiques associées à une expertise en matière de communications; un rendu d'architecture; la contribution du personnel de Parcs Canada; la participation du personnel de l'Office de la protection de la nature de Toronto et de la région; de même que le recours à des équipes chargées du retrait des phragmites — la Rouge croule sous le poids de cette espèce invasive —, à des équipes de construction pour la nouvelle promenade, à des mécaniciens pour l'entretien de l'équipement et des machines, à des spécialistes de la faune, à des experts en matière d'interprétation et d'éducation, à des fabricants de quais et à des matériaux spécialisés. Tout cela s'ajoute aux nouveaux postes de gardiens et de patrouilleurs des plages, et aux 100 emplois d'été pour le suivi et le contrôle des espèces invasives. Plus de 100 projets ont été réalisés en collaboration avec les agriculteurs en vue d'aborder la question de l'hydrologie en amont. Plus de 200 emplois ont été créés au cours des quatre dernières années.

Ce n'est qu'un aperçu. Selon Green Infrastructure Ontario, on pourrait créer 60 000 emplois en investissant dans la construction d'infrastructures naturelles. En harmonisant les systèmes et les efforts, ce sont 140 000 emplois qui pourraient être créés en Ontario.

Par conséquent, Wildlands League recommande au Canada d'investir dans la reconstruction du monde naturel dans lequel nous vivons, en vue d'une reprise économique saine. Il est temps de placer la nature au cœur de la reprise économique.

Je vais conclure en vous donnant un dernier exemple. La ville de Windsor, en Ontario, est la capitale des inondations au Canada. Le risque pour les maisons et le portefeuille des municipalités est exacerbé par les changements climatiques. Il s'agit aussi d'une zone névralgique en matière de biodiversité, puisqu'elle compte une grande diversité d'espèces dont un grand nombre est menacé, alors que peu de mesures de protection sont en place. Moins de 1 % de la région du sud-ouest de l'Ontario est protégé, et elle subit des pressions en matière de développement.

Windsor est l'exemple parfait pour démontrer que la reconstruction du monde naturel améliore la qualité de la vie, de l'économie et de la nature. Si nous construisons plus d'infrastructures naturelles, nous pourrions gérer le débit des eaux dans l'ensemble de la ville, protéger le complexe d'Ojibway Shores à titre de parc urbain national, établir des corridors écologiques qui s'étendent vers les régions rurales environnantes et collaborer avec la communauté agricole.

Je vais passer à mes derniers points.

● (1130)

La situation n'est pas propre à l'Ontario. Il faut rebâtir la nature à Saskatoon, à Vancouver, à Halifax, à Montréal, à Edmonton et à Ottawa. Si nous pouvons créer plus de 100 000 emplois en Ontario en construisant avec la nature, nous pouvons en faire encore plus dans l'ensemble du Canada. Il faut penser encore plus loin, notamment à la régénération des profils sismiques de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux séries de questions.

Pour notre première série de questions de six minutes, nous allons d'abord entendre M. Dreeshen.

● (1135)

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

C'était intéressant d'entendre les témoins ce matin. J'ai entendu des opinions variées. Certains ont proposé d'utiliser les crédits d'impôt pour améliorer la situation, tandis que d'autres ont fait valoir que ce serait la pire chose à faire, parce qu'ils encourageraient les mauvais comportements.

Je vais commencer avec M. Fagerheim de Whitecap Resources.

J'ai vu le travail que fait l'industrie du pétrole et du gaz pour devenir un leader mondial, et aussi votre travail en matière de captage, d'utilisation et de carbone, qui est extraordinaire. D'autres projets en Alberta visent le même objectif et permettent de retirer l'équivalent de centaines de milliers de voitures des routes. Bien sûr, c'est en Alberta et personne ne semble vraiment se soucier de ce qui se passe dans cette province.

Je suis un peu inquiet. Nous parlons de toutes nos belles réalisations et de la façon dont nous allons retirer les minéraux de nos paysages. Notre dernier témoin a fait valoir qu'il fallait protéger le

paysage. Nous n'allons donc pas aller de l'avant dans tous les domaines. Il y a quelques jours, nous avons entendu des leaders autochtones dire qu'ils avaient besoin de travailler et de participer au développement des ressources naturelles. Le pétrole et le gaz sont essentiels pour eux. Nous avons entendu les mineurs dire que partout ailleurs dans le monde, les projets étaient réalisés en neuf mois tandis qu'ici, il faut plusieurs années pour le faire. Nous avons le projet de loi C-69, qui garantit que ce sera le cas pour toujours.

Où allons-nous trouver tous ces minéraux pour créer le projet de développement de batteries de voitures électriques, alors que certaines personnes ne veulent tout simplement pas qu'il y ait de développements où que ce soit?

Monsieur Fagerheim, je sais que vous faites de l'excellent travail. Comment pouvez-vous convaincre les autres que notre industrie du pétrole et du gaz est la meilleure au monde et qu'il vaut mieux développer nos propres ressources que de les donner à d'autres?

M. Grant Fagerheim: Je comprends la frustration. Nous n'arrivons pas à nous faire reconnaître. Ce projet du Canada — le plus grand projet au monde en la matière — n'a pas été célébré ou présenté sur la scène internationale. Nous sommes reconnus dans toutes les autres régions du monde, à part le Canada, en raison de notre capacité de séquestration et de stockage. Nous recevons des scientifiques de partout dans le monde chaque mois. Nous offrons des visites mensuelles seulement.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Madame la présidente, si le témoin pouvait abaisser son micro, cela faciliterait le travail des interprètes.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Lemire.

[Traduction]

Monsieur Fagerheim, pourriez-vous baisser légèrement votre microphone? Les interprètes ont de la difficulté à bien vous entendre. Merci.

M. Grant Fagerheim: Oui. Est-ce que vous m'entendez bien? J'imagine que oui.

La présidente: C'est parfait.

Veuillez continuer.

M. Grant Fagerheim: Nous sommes reconnus partout dans le monde — sauf au Canada — pour ce que le gouvernement de la Saskatchewan a fait en collaboration avec le gouvernement canadien. Le projet existe depuis l'année 2000. Il est en cours depuis 21 ans, alors il a fait l'objet de nombreuses études.

En ce qui a trait à la reconnaissance, je crois que nous devons tout d'abord être reconnus au sein de notre propre pays pour le travail qui est fait dans le secteur pétrolier et gazier, non seulement en Alberta, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Manitoba, mais aussi au Québec et en Ontario. Nous devons comprendre la décarbonisation, et le monde doit réaliser que nos produits sont développés de façon responsable, ce qui n'a pas été reconnu jusqu'à présent. On remet continuellement en question la composition des produits que nous offrons sur le marché. Je crois que pour réussir, il faut que nous soyons reconnus dans l'ensemble des provinces. Nous en avons discuté. Nous allons aller de l'avant. Certains intervenants parlent de la façon de construire les véhicules. Ils sont faits d'acier, qui provient des projets miniers. Nous construisons des voitures, de la machinerie, des navires et des immeubles. Nous devons continuer de progresser à cet égard.

Tous ces produits sont issus des mines, et l'exploitation minière nécessite de l'énergie. Nous pouvons être un chef de file dans le domaine. Le plastique, les bouteilles, les tubes, la peinture, le maquillage... Tout cela est fait à partir de matières qui se trouvent sous la surface de la Terre.

Nous devons reconnaître la responsabilité et la prendre au sérieux au Canada. Sans cette reconnaissance et sans une démonstration des résultats mesurables, nous ne réussirons pas.

Lorsque je parle du berceau au tombeau, je fais référence au minier. La transition vers les matières renouvelables nécessite de grandes quantités d'énergie. Il faudra donc comprendre et reconnaître qu'il s'agit d'une transition énergétique. Ce n'est pas un exercice avec un début et une fin. On parle de l'hydrogène... Nous participons à quelques projets associés à cet élément chimique.

L'incidence du CO₂ est très importante, dans notre domaine comme dans d'autres, pour toutes sortes de produits. Nous devons savoir où nous nous situons et en tenir compte. C'est pourquoi je dis que la transition énergétique prendra beaucoup de temps, et qu'il faut agir de façon pratique et logique, et avancer de manière efficace.

• (1140)

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Jowhari.

La parole est à vous pour six minutes.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie tous nos témoins de leurs témoignages d'aujourd'hui. Je vais commencer par M. Zacharias.

Monsieur Zacharias, dans le rapport intitulé *The Next Frontier* publié par votre organisme en avril 2021, auquel vous avez fait référence dans votre déclaration préliminaire, on lit ce qui suit:

Le Canada est bien placé pour tirer parti de ce qu'on appelle le supercycle de l'économie verte, caractérisé par la flambée des prix des ressources énergétiques et minérales produites de façon durable.

Pouvez-vous nous dire ce qu'on entend par « supercycle de l'économie verte »? Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a mené à cette conclusion? Quels sont les éléments clés?

M. Mark Zacharias: Avec plaisir.

Essentiellement, le supercycle de l'économie verte, c'est l'ensemble des éléments, produits et biens nécessaires à la transition du monde vers une économie à faibles émissions de carbone et une économie carboneutre. Le Canada a un réseau électrique très propre — 83 % —; nous avons donc la capacité de produire et d'exporter des produits à plus faible teneur en carbone que nos concurrents.

Par exemple, nous produisons actuellement l'aluminium à plus faible teneur en carbone au monde. Notre acier, fabriqué dans de hauts fourneaux à oxygène conçus pour cette technologie, est aussi le plus faible en carbone au monde. La teneur en gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du charbon métallurgique produit dans l'Ouest canadien sont deux fois moindres que celles du même type de charbon produit en Australie. Il en va de même pour beaucoup de nos produits forestiers. Notre industrie des pâtes et papiers est la

plus propre au monde actuellement, en GES par tonne, pour divers produits de pâte.

Nous avons des possibilités énormes, non seulement sur le plan des produits écologiques, mais aussi des marchés. Nous avons notre voisin du sud, les États-Unis. À l'est, nous avons l'Union européenne, et à l'ouest, l'Asie. En outre, nous produisons de nombreux produits dont le monde aura besoin.

Prenons par exemple la fabrication de batteries et les véhicules zéro émission. Le Canada a d'abondantes sources de nickel, de lithium, de graphite, de cobalt et de cuivre, qui peuvent tous être produits au Canada avec une faible teneur en carbone. En outre, ils peuvent être utilisés au Canada tout au long du cycle de fabrication des batteries, puis pour la fabrication de véhicules zéro émission. Vous savez peut-être que les trois grands constructeurs automobiles ont tous conclu des accords avec leurs syndicats et les divers ordres de gouvernement relativement à la production de véhicules zéro émission au Canada. Il est logique de soutenir cette chaîne d'approvisionnement et de valeur et de commencer à porter intérêt aux métaux et minéraux utilisés dans la fabrication des véhicules et non seulement aux batteries.

Ce n'est qu'un exemple du supercycle de l'économie verte. Je crois que l'expression vient de Bloomberg Finance.

M. Majid Jowhari: Merci.

Votre organisme présente quatre autres recommandations dans ce même document. Vous en avez parlé dans votre exposé. Celle qui a piqué ma curiosité porte sur la nécessité de renouveler l'image de marque du Canada. Vous indiquez qu'il faut non seulement exporter des produits à faible teneur en carbone, mais aussi créer une nouvelle image de marque propre pour faire rayonner les produits canadiens dans le monde.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, s'il vous plaît?

• (1145)

M. Mark Zacharias: Oui. La faible teneur en carbone et la faible empreinte carbone des produits et services canadiens sont méconnues dans beaucoup de nos marchés, en particulier en Union européenne, dans certaines régions d'Asie et, de plus en plus, aux États-Unis. Les combustibles fossiles sont les plus importants produits d'exportation du Canada depuis un certain temps déjà, et ils le demeureront probablement au moins pour plusieurs années voire une décennie. Toutefois, côté exportations, le Canada a une occasion extraordinaire de se mettre en valeur, non seulement auprès de nos marchés d'exportation, mais aussi auprès des Canadiens. Nos produits peuvent aider le monde à tendre vers les objectifs de l'Accord de Paris.

M. Majid Jowhari: Merci.

En passant, j'ai trouvé cet article très, très intéressant. En outre, les commentaires et les recommandations du rapport intitulé *Taking the Wheel* étaient très utiles, du moins pour moi.

Dans la section sur un paysage mondial en mutation, vous indiquez que malgré leurs objectifs différents, les politiques de l'Union européenne et des États-Unis ont les mêmes incidences pour le Canada, soit que nos industries d'exportation doivent être souples et de plus en plus propres.

Je comprends ce que signifie cette souplesse, mais pouvez-vous nous dire comment elles peuvent devenir plus souples tout en rendant leur technologie plus propre?

M. Mark Zacharias: La définition de « souplesse » comporte divers aspects, notamment les politiques gouvernementales, en particulier aux échelons fédéral, provincial et territorial, selon lesquelles, lorsque nous avons l'occasion d'inciter de nouvelles entreprises à s'établir au Canada, nous devons [*Difficultés techniques*] les saisir.

À titre d'exemple, Lion Electric, une société québécoise, a reçu des commandes d'Amazon et d'UPS pour des camions. Lion Electric est en excellente posture et envisage de se lancer dans la fabrication de batteries. Elle a fait une annonce récemment. Cet exemple démontre comment l'intervention de l'État peut aider à accroître la souplesse de ce secteur. J'ai aussi un autre exemple, toujours au Québec, pour attirer les acteurs du secteur de l'hydrogène. Il s'agit d'une nouvelle usine d'électrolyse d'une capacité de 88 mégawatts. Je pense que c'est une excellente nouvelle pour le Canada.

Les industries canadiennes peuvent être concurrentielles à l'échelle mondiale, et pour cela, il leur faudra un peu d'aide et une période de transition.

M. Majid Jowhari: J'aurais aimé pouvoir parler de l'hydrogène, mais je n'ai plus de temps.

Merci beaucoup.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Jowhari.

Nous passons maintenant à M. Lemire.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à M. Chornet, d'Enerkem.

Monsieur Chornet, je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Je vous remercie également pour votre technologie, qui répond selon moi à un besoin. Vous nous sensibilisez à l'importance de valoriser les matières résiduelles, soit les déchets ultimes.

J'aimerais également que vous nous parliez des répercussions négatives que vous percevez chez Enerkem, pour le Québec et le Canada, de l'absence d'un cadre réglementaire canadien clair relativement à un contenu minimal de biocarburant produit à partir de matières résiduelles et à une norme sur le carburant à faible teneur en carbone.

M. Michel Chornet: Présentement, les marchés extérieurs, notamment en Europe ou aux États-Unis, sont plus attrayants, car ils ont mis en place une réglementation favorisant l'utilisation de carburant de deuxième génération à faible teneur en carbone, soit les produits chimiques verts. C'est plus rentable pour Enerkem de vendre ses produits en Californie ou en Europe, car la réglementation y est adéquate, et elle incite à choisir la chimie verte, aussi appelée chimie circulaire.

Il faudrait que le Canada mette en place les conditions de marché nécessaires à la réalisation de projets et à la consommation de biocarburants. Autrement, le Canada ne pourra pas profiter pleinement des réductions de gaz à effet de serre associées à l'utilisation des biocarburants, ou de la chimie verte.

La Norme sur les combustibles propres, qui est en cours d'élaboration, pourrait mettre en place un cadre réglementaire favorisant le déploiement et l'utilisation au Canada des biocarburants, mais ce cadre doit absolument, selon nous, inclure l'analyse du cycle de vie. Il faut veiller à ce que le détournement de tous les déchets des sites

d'enfouissement soit reconnu par des crédits. Il faut également qu'un pourcentage de composants circulaires ou biologiques soit établi. De plus, comme l'a déjà fait la Californie, il faut reconnaître l'hydrogène renouvelable et l'électricité renouvelable comme ayant une intensité de carbone nulle afin de soutenir l'augmentation de leur production au Canada.

Selon nous, il faut aussi permettre aux producteurs de carburant à faible intensité de carbone d'acheter de l'électricité renouvelable hors du site afin de réduire leur empreinte carbone. C'est ce qu'on appelle en anglais le *Book and Claim*.

En dernier lieu, il faut accorder des crédits pour le détournement de la biomasse forestière résiduelle — c'est-à-dire l'écorce et les résidus — et de l'utilisation finale plus génératrice de gaz à effet de serre telle que le brûlage d'abattis.

• (1150)

M. Sébastien Lemire: Un cadre réglementaire canadien clair, qui inclurait un contenu minimal de biocarburants produits à partir de matières résiduelles, et une norme sur les carburants à faible teneur en carbone seraient donc des incitatifs envisageables.

Que faut-il de plus au Québec et au Canada pour favoriser des conditions de marchés favorables et compétitifs en matière de bio-énergie?

Avez-vous des recommandations précises à faire au gouvernement afin qu'il enrichisse ses investissements?

M. Michel Chornet: Selon nous, il faut assurer une cohérence quant au soutien au cycle de vie de l'innovation technologique, en utilisant par exemple des programmes comme Technologies du développement durable Canada ou le Fonds stratégique pour l'innovation. Le Fonds stratégique pour l'innovation devrait prendre le relais et être utilisé comme incitatif pour soutenir ceux qui sont les premiers à s'engager dans le domaine des nouvelles technologies. Il s'agirait d'une mesure concrète.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, il faudrait permettre l'achat d'électricité renouvelable hors site, approche que l'on appelle en anglais le *Book and Claim*. Présentement, nous ne pouvons pas y avoir recours, et, selon nous, c'est une aberration. On y a recours dans d'autres endroits dans le monde, et cela incite les pays à produire des biocarburants ou des produits chimiques à faible teneur en carbone.

M. Sébastien Lemire: Vous avez mentionné le Fonds stratégique pour l'innovation, qui est un beau programme.

Avez-vous eu accès à ce programme? Comment cela a-t-il fonctionné pour vous?

M. Michel Chornet: Par souci de transparence, je dois vous dire que nous avons tenté d'obtenir du soutien dans le cadre de ce programme. Nous avons suivi le processus administratif, qui est très lourd, pendant plusieurs années. Malgré cela, nous n'avons pas obtenu de soutien.

Pendant ce temps, nous avons travaillé avec des joueurs internationaux, comme Shell, Suncor, Repsol ou Proman, pour qu'ils reconnaissent notre expertise et notre technologie, dans laquelle ils ont accepté d'investir.

Le processus du Fonds stratégique pour l'innovation s'est révélé un peu difficile pour nous, et il n'a abouti à rien.

M. Sébastien Lemire: Ce que je comprends, c'est que le principal fonds du gouvernement fédéral ne vous a servi à rien, alors que vous travaillez directement dans ce domaine.

Quels seraient les avantages pour Enerkem, ou plus largement, pour le Québec et le Canada, d'ajouter le critère de l'empreinte carbone dans les appels d'offres publics du gouvernement fédéral?

M. Michel Chornet: Pour nous, cela crée un marché et c'est très favorable, car cela stimule les technologies et l'innovation. Nous travaillons en partenariat avec l'industrie et nous avons pour principe que tout le monde fait partie de la solution, ce qui incite l'industrie à adopter l'innovation.

M. Sébastien Lemire: Sur le plan des conditions de marché favorables, est-ce que la norme sur les biocarburants à faible teneur en carbone pourrait vous ouvrir des portes sur le marché international?

M. Michel Chornet: Il nous est toujours plus facile d'exporter une solution éprouvée ici. Selon nous, la stratégie de marque Québec-Canada est déjà très forte à l'échelle internationale, mais cela accélérerait le développement de technologies au Canada, qui pourraient ensuite être exportées à l'international.

M. Sébastien Lemire: Je constate un autre problème, soit le fait que nous ne payons pas assez cher nos déchets et que, par conséquent, cela limite votre accès à la matière première. Est-ce bien le cas?

M. Michel Chornet: C'est le cas, mais il y a surtout le fait qu'il n'y a pas de norme sur la quantité de produits circulaires. Des normes pourraient faire en sorte qu'un certain pourcentage du plastique produit soit circulaire, autrement dit qu'il soit recyclé.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Masse.

Vous avez la parole pour six minutes.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, madame la présidente.

Ma première question s'adresse à Mme Sumner.

Vous avez dit que Windsor est la capitale des inondations au Canada. Je préférerais qu'elle soit connue comme la capitale de l'automobile, surtout l'automobile verte, à l'avenir, avec les véhicules électriques et le développement des batteries, mais c'est une autre histoire.

J'ai de la difficulté à comprendre comment aborder certains programmes qui sont mis en œuvre. Il y a le programme de plantation d'arbres et un programme d'infrastructures urbaines. Il y a une série d'initiatives, mais sans véritable cohésion, semble-t-il. Cela ne représente-t-il pas des occasions perdues pour la province?

Qu'en pensez-vous? Cela revient presque à avoir un plan directeur, par municipalité, pour ainsi dire, à partir de mesures incitatives fédérales pour protéger l'environnement et augmenter nos espaces destinés à la remise en état.

• (1155)

Mme Janet Sumner: Ce que nous avons en ce moment est un bon début. C'est une promesse d'investissements dans la construction de nouvelles zones protégées en milieu urbain et à proximité des villes; un programme de plantation d'arbres; des investisse-

ments dans des solutions axées sur la nature; la possibilité d'investissements accrus dans les infrastructures naturelles.

Ce qui manque, à mon avis, c'est une action plus résolue à cet égard. Cela pourrait être n'importe quelle municipalité, mais prenons l'exemple de Windsor. Vous avez la possibilité de créer une nouvelle zone de protection urbaine. Même en mer, vous avez la possibilité de créer une aire marine nationale de conservation. Vous pouvez investir dans l'infrastructure naturelle dans le cadre d'un projet d'aménagement plus complet. Vous pouvez créer des emplois et des possibilités économiques en restaurant l'habitat et en travaillant avec les agriculteurs pour effectuer des changements hydrologiques qui seraient à la fois avantageux pour le secteur agricole et utiles pour accroître notre résilience aux changements climatiques.

Cela fonctionne très bien dans la région du Golden Horseshoe, où l'on voit tout cela, de la Rouge à l'éco-parc de l'escarpement de Cootes, les ravins de Toronto, l'infrastructure naturelle et la ceinture de verdure. Tout cela pourrait être fait de façon plus ciblée et harmonisée. En outre, au lieu d'avoir une série de programmes distincts, ces initiatives devraient être regroupées en un projet plus ambitieux.

M. Brian Masse: Oui.

Dans le cadre de mon travail à la frontière, j'ai rencontré un gentleman du nom de Stan Korosec qui a beaucoup travaillé à la frontière pour les municipalités de Sarnia et de Windsor. En fait, il était agent de la PPO qui a plus tard reçu une formation spéciale sur l'utilisation de barrières naturelles à des fins de sécurité en remplacement des clôtures, etc.

Nous avons accueilli les représentants du Toronto Community Benefits Network.

Est-il possible de faire appel aux jeunes dans différents domaines? Par exemple, il y a un pont en construction; je sais que vous avez appuyé, avec d'autres, la création d'un parc urbain national dans ce secteur.

Quelles sont les perspectives d'attirer les jeunes vers les métiers spécialisés, pour ainsi dire, pour certains de ces projets d'infrastructure? Cela pourrait être des compétences transversales ou des compétences qu'ils pourraient utiliser ailleurs. C'était semblable quand j'étais jeune. Les gens allaient d'un endroit à l'autre pour planter des arbres.

Y a-t-il là une véritable occasion de créer des compétences qui pourraient être transférables et utilisées dans divers contextes, une formation de pointe qui serait durable pour les jeunes?

Mme Janet Sumner: Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous, monsieur Masse.

Prenons la Rouge comme exemple. Je sais qu'on a employé plus de 100 étudiants pour aider à la surveillance, mais aussi à la réintroduction d'espèces indigènes à la région. Ces emplois d'été ne se limitent pas à la plantation d'arbres.

C'est l'autre aspect. On réduit souvent les occasions de travailler dans la nature à la plantation d'arbres. Cela en fait partie, certes, mais il y a aussi le suivi scientifique. Ils travaillent avec les établissements d'enseignement, le campus Scarborough de l'Université de Toronto, le Zoo de Toronto. Il faut mobiliser les jeunes et leur offrir des cheminements de carrière leur ouvrant la voie peut-être, vers un avenir plus prometteur au sein de ces divers organismes, et ainsi promouvoir la science et, grâce à elle, faire renaître ces milieux.

Je pense qu'il y a, dans toutes les communautés où ont lieu de tels projets, une occasion de mobiliser les jeunes et les partenaires autochtones, de créer des emplois pour les Autochtones, notamment pour réintroduire les espèces indigènes, apprendre les cérémonies et apprendre comment investir dans ces aires naturelles.

M. Brian Masse: De même, quand on pense à des régions comme la mienne, on pense habituellement à des métiers spécialisés. Dans le bon vieux temps, c'était le perfectionnement de compétences dans les domaines de l'automobile ou de l'ébénisterie, par exemple, ou encore l'électricité et la plomberie.

Une fois acquises, les compétences en infrastructure environnementale servent-elles ailleurs, à la maison, dans votre quartier, dans votre communauté, dans un travail bénévole, peut-être? Les compétences de ce genre sont-elles plus spécialisées? Peuvent-elles être exploitées lorsque vous êtes en congé, disons, lorsque vous ne participez pas à ces projets, une sorte de capacité à valeur ajoutée sans précédent? Je dirais qu'il ne faut pas seulement former les jeunes, mais aussi nous-mêmes. Est-ce utile?

Mme Janet Sumner: Vous remarquerez sans doute que les centres de jardinage ont probablement doublé ou triplé leur chiffre d'affaires en raison de la pandémie. Les Canadiens veulent être à l'extérieur, dans la nature, mais ils veulent aussi commencer à reconquérir la nature chez eux, en faisant pousser des plantes sur leur balcon, en cultivant des fruits et des légumes dans leur potager, etc. C'est cette capacité des gens de se rapprocher de la nature, d'occuper des emplois axés sur la restauration de la nature au cœur, mais aussi de transposer cette volonté à la maison, d'établir ces liens pour leurs enfants, leur famille élargie et l'ensemble de la communauté. Je pense que ces compétences et cette perception différente du monde naturel sont absolument transférables.

• (1200)

M. Brian Masse: Merci.

Je vois que vous montrez le carton, madame la présidente. Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous commençons maintenant notre deuxième tour, avec M. Généreux.

[Français]

Monsieur Généreux, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous.

Ma question s'adresse à M. Chornet, d'Enerkem.

Monsieur Chornet, en 2010, le gouvernement conservateur de l'époque et le gouvernement libéral du Québec avaient annoncé un investissement dans un projet de transformation de matières putres-

cibles, soit la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup, ou SEMER. Vous en avez peut-être déjà entendu parler. Ce projet a donc vu le jour dans ma région.

Au départ, c'était un projet de 12 millions de dollars. C'est devenu un projet de 24 millions de dollars, et maintenant, il frôle les 30 millions de dollars. Encore aujourd'hui, la SEMER ne réussit pas à générer assez de revenus pour payer ses frais. Cela a une incidence importante sur le coût environnemental associé au projet.

J'appuyais le projet et je l'appuie toujours. En 2005, j'étais le maire de La Pocatière, et le gouvernement du Québec avait décidé de mettre en place une politique visant à recycler l'entièreté des matières putrescibles au Québec en 2020. On est rendu en 2021, et cet échéancier a été changé.

Croyez-vous que les politiques que les gouvernements mettent en place devraient être respectées intégralement?

Selon les réponses que vous avez données à mon collègue M. Lemire, de toute évidence, vous avez rencontré beaucoup de difficultés sur votre parcours.

M. Michel Chornet: C'est une bonne question.

Je ne peux pas répondre pour la SEMER, mais pour vous donner du contexte, Enerkem prend les matières résiduelles après le compostage, la valorisation ou le recyclage. Il s'agit donc de tout ce qui n'est pas recyclable ou compostable.

Pour répondre plus précisément à votre question, je vais vous donner l'exemple de la Californie. Les entreprises de cet État ne sont pas obligées de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 2 % à 3 % par année, mais, si elles ne le font pas, elles doivent payer une pénalité de 200 \$ la tonne en devise américaine. Il s'agit donc d'une obligation indirecte. Elles ont l'option de ne pas le faire, mais cela coûte beaucoup cher que d'adopter les technologies nécessaires.

Il faut de la rigidité, une volonté et le soutien de la population, et je pense que nous avons cela, au Canada.

M. Bernard Généreux: Considérez-vous quand même que les politiques fédérales actuelles sont adéquates ou assez rigides? Pourraient-elles être améliorées ou élargies?

Le gouvernement a l'ambition de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 40 % à 45 %, alors que l'on sait qu'elles ont augmenté au cours des 25 dernières années.

Est-ce réaliste de penser que ce sera faisable, compte tenu des lois actuelles?

M. Michel Chornet: Selon moi, le Canada a une chance unique d'atteindre ces objectifs. Par contre, toute norme ou réglementation doit soutenir l'innovation.

En Californie, la norme californienne soutient l'innovation. Par exemple, elle reconnaît l'hydrogène renouvelable, soit celui qui est produit avec une source d'électricité renouvelable. Elle a une norme et elle assure la transparence quant au calcul du cycle de vie, qui demeure le même pour toute l'industrie et tous les produits. Elle est capable de reconnaître l'innovation et d'accorder des crédits dans notre secteur pour le détournement des déchets, par exemple, pour tenir compte de ce qui se passerait s'ils n'étaient pas recyclés.

Selon moi, la Norme sur les combustibles propres, qui est en cours d'élaboration, est une tentative d'aborder cette question, mais cela prend plus de constance. Il faut que la Norme stimule l'innovation, ce que la Californie, selon nous, et l'Europe, avec la Directive sur les énergies renouvelables, ont réussi à faire.

M. Bernard Généreux: Selon votre réponse à la question posée par M. Sébastien Lemire, je crois comprendre que vous faites preuve d'une grande résilience relativement au Fonds stratégique pour l'innovation.

Si j'ai bien compris, vous n'avez pas été en mesure d'obtenir du financement dans le cadre de ce fonds.

Avez-vous eu accès à d'autres formes d'aide de la part du gouvernement fédéral?

• (1205)

M. Michel Chornet: Au cours des 20 dernières années, Enerkem a utilisé tous les programmes. D'ailleurs, Technologies du développement durable Canada a été un très bon partenaire d'Enerkem et nous avons obtenu son soutien.

En ce qui a trait au Fonds stratégique pour l'innovation, nous nous sommes butés à des contraintes. L'objectif est très louable, mais le processus administratif est lourd.

M. Bernard Généreux: Mon temps de parole est-il écoulé, madame la présidente?

La présidente: Oui, il l'est.

Je vous remercie beaucoup, monsieur Généreux.

[Traduction]

Pour la prochaine intervention, nous passons à Mme Lambropoulos.

Vous avez cinq minutes.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, madame la présidente, et merci à tous nos témoins qui sont ici aujourd'hui pour répondre aux questions.

Madame Sumner, je vais commencer par vous.

Dans ma circonscription de Saint-Laurent, un groupe milite pour la protection de milieux humides, que je suis allée visiter, près d'un technoparc. C'est très beau. On y trouve de nombreuses espèces d'oiseaux, y compris des espèces en voie de disparition dont c'est l'habitat.

Pour les gens qui voulaient protéger ces milieux humides, le maire de ma circonscription et moi, un des problèmes était que Parc Canada ne considérait pas nécessairement qu'il s'agissait de l'habitat naturel de ces espèces d'oiseaux en voie de disparition, ce qui l'empêchait de passer à l'étape suivante ou d'aller de l'avant, même si notre objectif, en tant que gouvernement canadien, est d'essayer de protéger, dans le dernier budget et dans notre programme, 25 % de nos terres naturelles.

Avez-vous des commentaires à faire sur Parc Canada et sur les mesures que prend l'organisme en matière de protection? Quels sont les obstacles? Comment pouvons-nous améliorer les façons de faire de Parc Canada afin d'accroître la protection et de réduire les obstacles pour les organismes qui souhaitent protéger des milieux?

Mme Janet Sumner: Vous soulevez d'excellents points. Je pense que la nature nous enseigne, en ce moment. Les changements climatiques ont une incidence sur notre environnement et modifient

les écosystèmes. À mesure que la pression augmente sur ces écosystèmes et que l'habitat normal des espèces rétrécit, nous devons commencer à apprendre des espèces et de la nature.

Un des aspects que je trouve encourageants, c'est que Parc Canada étudie actuellement de nouveaux modèles pour la tenue de consultations publiques sur la création de corridors écologiques. Il s'agira de définir, selon les critères de l'UICN, les fonctions écologiques des corridors écologiques et les façons de les protéger. Ce ne sera peut-être pas une protection stricte, mais un outil plus souple pour nous aider à atteindre certains de nos objectifs écologiques liés aux espèces.

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a aussi la responsabilité de contribuer à la gestion et à la protection des espèces en voie de disparition. Il pourrait avoir recours à d'autres outils plutôt qu'à une protection stricte.

C'est une période sans précédent pour nous tous, car la nature évolue et tente de s'adapter. Il sera important pour tous les ordres de gouvernement — et pour l'ensemble de la société, en fait — de continuer à apprendre de ces expériences très réelles et vivantes auxquelles nous assistons ici même, chez nous.

Je ne connais pas les détails de ce cas précis, mais j'espère qu'il y aura un dialogue ouvert avec Parc Canada, qui est en mode apprentissage et qui tente d'offrir au public de nouveaux produits qui peuvent contribuer à atteindre les objectifs en matière de protection des espèces en voie de disparition et, en fait, d'élargissement de l'habitat.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Excellent. C'est bon à savoir. Merci beaucoup. Je vais peut-être les inciter à essayer de nouveau, maintenant que Parc Canada est en mode apprentissage.

Ma prochaine question s'adresse à M. Fagerheim.

Concernant le rapport émissions-séquestration, je sais que vous avez mentionné que vous avez un excellent système de séquestration de CO₂ et que c'est ce qui vous a permis d'atteindre la carboneutralité. Que se passe-t-il lorsque l'espace de stockage est épuisé? Je ne suis pas une scientifique. J'ignore totalement comment cela fonctionne, mais dans quelle mesure cette solution est-elle durable?

• (1210)

M. Grant Fagerheim: À long terme, absolument. Merci de la question.

Nous avons les capacités à l'heure actuelle. Dans ce réservoir précis, nous entreposons 36 millions de tonnes, comme je l'ai mentionné précédemment. Nous avons la capacité aujourd'hui dans ce seul réservoir de déplacer 80 millions de tonnes supplémentaires, donc jusqu'à environ 116 millions de tonnes.

Nous avons relevé une capacité de stockage allant jusqu'à environ 250 millions de tonnes sur nos terres dans l'Ouest du Canada à l'heure actuelle. Il y a beaucoup de capacité dans les réservoirs. Il y a une infrastructure en place vers nos actifs existants.

Lorsque nous pensons à ce long terme, nous parlons de la transition. Pour votre gouverne, ce que nous faisons, c'est que nous acquérons le CO₂ — nous n'obtenons pas de crédits pour l'acquisition du CO₂ —, nous le séquestrons, nous l'enfouissons dans le sol — nous n'obtenons pas de crédits pour cela —, et nous en recyclons environ le tiers. Prenons 300 millions de pieds cubes par jour de CO₂. Environ 200 millions par jour sont recyclés et environ 100 millions sont de nouveaux achats que nous devons acquérir à ce moment précis pour les enfouir dans le sol. Nous n'obtenons pas de crédits pour cela.

Dans l'Ouest canadien...

La présidente: Monsieur Fagerheim, je suis désolé, mais nous avons vraiment dépassé le temps imparti. Je voulais vous permettre de terminer votre explication pour la gouverne du Comité, mais malheureusement, nous avons dépassé le temps imparti. À un prochain tour, vous pourrez peut-être donner des précisions.

Sur ce, nous allons passer à M. Lemire.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, madame la présidente. Vous trouvez toujours une façon d'équilibrer le temps de parole. Je vous en remercie.

Je reviens à Enerkem. Je comprends que le Canada n'a pas la bonne réglementation pour s'assurer de valoriser les matières résiduelles, ou déchets ultimes. On pourrait augmenter les prix pour garantir la ressource en matière de matière première pour vous et votre technologie. C'est le défi des obligations réglementaires.

Quels sont les modèles qui sont à l'avant-garde, à l'échelle internationale, notamment dans le marché des carburants à faible teneur en carbone? On parle souvent de la Californie, des États-Unis, de la Catalogne et de l'Europe.

Pouvez-vous nous parler de ces modèles?

M. Michel Chornet: Je peux en parler un peu, sans pour autant être un expert de cette question.

L'un des modèles avant-gardistes est celui de la Californie, avec la Low Carbon Fuel Standard. La Californie a établi un échéancier pour la réduction des gaz à effet de serre, qui correspond à environ 2 % ou 3 % par année jusqu'en 2030. Il y a une pénalité de non-respect de 200 \$ par tonne d'équivalent CO₂. C'est l'un des premiers modèles rigides obligatoires, et il a énormément stimulé l'innovation. L'industrie pétrochimique accepte le modèle et y participe activement tout en cherchant des solutions.

Un autre modèle très intéressant est celui qui régit toute l'Europe, soit la Directive sur les énergies renouvelables, qui a été renouvelée jusqu'en 2030. On travaille déjà à un renouvellement jusqu'en 2040.

Dans notre secteur, ce qui est difficile, c'est ce que l'on appelle le risque technologique dans l'innovation. On le comprend, mais, pour financer les projets, il y a un risque quant au marché si la réglementation n'est pas sûre ou rigide. Cela amène une difficulté pour ce qui est du financement. On ne peut pas financer les projets de façon traditionnelle. Cela prend un plan réglementaire qui va au-delà de 2030 et qui se poursuit dans l'avenir.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie.

Selon ce que je comprends, le problème tient aussi au fait qu'on n'oblige pas une entreprise ou une municipalité, par exemple, à vous vendre ses matières résiduelles. Pour elle, cela coûte beaucoup moins cher d'enfouir ses résidus ou de les mettre dans un conteneur pour les expédier dans d'autres pays pour qu'ils y soient traités. On n'oblige personne à les traiter ici et à améliorer ainsi les conditions de croissance d'une entreprise comme la vôtre. Ai-je bien compris?

M. Michel Chornet: C'est tout à fait cela.

Présentement, selon les analyses de cycle de vie, envoyer du plastique dans les océans ou dans un dépotoir est considéré acceptable du point de vue de l'environnement. C'est un peu une aberration. Dans les analyses de cycle de vie, il n'y a pas de crédit alloué à des mesures visant à agir autrement.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Notre prochaine série de questions va au député Masse.

Vous disposez de deux minutes et demie.

• (1215)

M. Brian Masse: Merci, madame la présidente.

Je veux revenir à Mme Summer et aborder le Parc national marin.

Je suis le vice-président du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis.

Les États-Unis ont écrit au gouvernement fédéral à propos d'offrir des fonds pour les Grands Lacs. Ils font beaucoup de travail de collaboration au niveau des États et au niveau fédéral, et l'administration Biden consacre plus de ressources.

Cela ne serait-il pas une occasion? Dans quelle mesure sommes-nous bien placés pour envisager quelque chose de ce genre pour les Grands Lacs, surtout compte tenu du fait que l'administration Biden, et même les républicains, fait pression pour qu'on investisse davantage dans les Grands Lacs? Je m'interroge sur la viabilité de ce projet.

Mme Janet Sumner: Je pense en fait que c'est une très bonne idée d'envisager des aires marines nationales de conservation dans les Grands Lacs. Lorsque nous parlons d'une aire marine nationale de conservation, la plupart des gens pensent, à cause du mot « marine », que nous parlons d'eau salée, mais en fait, cet outil peut être utilisé dans un système d'eau douce parce qu'il s'agit d'eaux internationales. C'est ce qui permet à Parcs Canada de l'utiliser comme outil de protection.

Nous avons appuyé la nécessité de créer des aires marines nationales de conservation dans tous nos Grands Lacs, y compris dans notre sixième lac, la baie Georgienne, et nous aimerions que la protection marine soit assurée dans chacun de ces lacs.

Je pense que sous les auspices de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, qui doit être renégocié et peaufiné avec les États-Unis, ce serait l'un des moments parfaits pour envisager les aires marines de conservation comme étant un outil potentiel dans les Grands Lacs. Cela fonctionnerait dans le lac Ontario et le lac Érié, dans la baie Georgienne, etc., pour essayer de faire avancer les choses.

L'un des aspects fantastiques de la protection marine, c'est qu'elle permet de générer plus de poissons et des poissons de plus grande taille à proximité de la zone concernée, ce qui favorise la pêche commerciale.

M. Brian Masse: En ce qui concerne Leamington, qui est l'une des plus grandes exploitations de pêche au Canada, ce serait un réel avantage net. Nous sommes aux prises avec des proliférations d'algues et d'autres problèmes, mais c'est une région très robuste, non seulement pour la pêche, mais aussi pour la transformation des matières, si bien qu'elle bénéficierait de ce type d'investissement écologique. C'est ce que vous suggérez?

Mme Janet Sumner: Si elle était associée à la protection du territoire, je pense que vous pourriez faire un travail remarquable dans la région de Leamington. J'ai grandi à London et je connais bien Leamington. Je pense donc que les rives du lac Érié seraient un endroit idéal pour une nouvelle aire marine nationale de conservation.

M. Brian Masse: Aujourd'hui, je suis allé à Pointe-Pelée, et sur le chemin du retour, j'ai acheté du poisson dans un magasin local qui est encore ouvert.

Je pense que mon temps de parole est écoulé, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Sur ce, nous allons maintenant entendre le député Poilievre.

La parole est à vous pour cinq minutes.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à M. Fagerheim, PDG de Whitecap Resources.

Monsieur Fagerheim, je vais vous lire une citation de Elon Musk, qui est, bien entendu, l'un des plus célèbres entrepreneurs du monde dans le domaine des énergies renouvelables et de la transformation de l'énergie. Il a dit, « S'il y avait un bouton sur lequel je pouvais appuyer pour faire cesser l'utilisation de tous les hydrocarbures aujourd'hui, je n'appuierais pas dessus ». Le journaliste a demandé, « Vous n'appuieriez pas dessus? ». Elon Musk: « Bien sûr que non. » Le journaliste: « Vous n'appuieriez pas dessus parce que... » Elon Musk: « Cela provoquerait l'arrêt de la civilisation humaine. » Le journaliste: « Tous les hôpitaux devraient fermer leurs portes. » Elon Musk: « Ce serait ridicule. Il serait irresponsable d'appuyer sur ce bouton. Ce qu'il faut faire, dans la mesure du possible, c'est d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables. C'est la meilleure chose à faire. »

C'est ce que vous semblez faire, monsieur Fagerheim. Vous avez investi dans la capture et le stockage du carbone. Vous avez la plus grande installation de séquestration du carbone dans le monde et, si je ne m'abuse, vous êtes à la tête de la seule société pétrolière à avoir un bilan carbone négatif sur la Terre. Autrement dit, votre entreprise retire plus de gaz à effet de serre de l'atmosphère, ou évite que des gaz à effet de serre soient rejetés dans l'atmosphère, que ce que vous émettez réellement. Bref, si votre entreprise n'existait pas, il y aurait plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'il y en a à l'heure actuelle.

Êtes-vous d'accord avec M. Elon Musk lorsqu'il dit que l'arrêt de l'exploitation du pétrole et du gaz, comme c'est la politique du gouvernement fédéral, mettrait fin à la civilisation si cela devait se produire sans une transition juste et raisonnable comme celle que vous tentez de réaliser, grâce à vos investissements dans la technologie?

• (1220)

M. Grant Fagerheim: Merci, monsieur Poilievre.

Je comprends ce qu'Elon Musk tente de faire. C'est une déclaration assez radicale de parler de l'arrêt de la civilisation sans pétrole ni gaz. Ce que nous devrions en tirer, c'est que la civilisation est extrêmement liée aux produits d'hydrocarbures. Nous parlons du pétrole et du gaz pour l'avenir. Ce sont nos moyens de subsistance, qu'il s'agisse des hôpitaux, de la production de substances chimiques ou de tout ce que nous faisons actuellement dans la vie de tous les jours. Les vêtements que nous portons et tous les textiles reposent sur les hydrocarbures.

Nous sommes d'accord. En ce qui concerne le domaine médical, la fermeture des hôpitaux et la quantité de matériaux utilisés, ce sont des produits pétroliers. C'est sur ce point que je reviens. Nous avons besoin d'une approche mesurée à l'avenir, qui repose sur la science et la technologie, comme la capture, l'utilisation et le stockage du carbone. Nous allons faire une transition sur une longue période. Il ne s'agit pas de commencer quelque chose et d'arrêter.

Pour conclure, ce dont on ne parle pas beaucoup, c'est du développement de l'hydrogène, dont tout le monde se réjouit. Le développement de l'hydrogène requiert également la capture du carbone. Il va y avoir une phase de transition que nous devrions traverser de manière très pratique, logique et séquentielle.

L'hon. Pierre Poilievre: Exact.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, le monde consommera 100 millions de barils de pétrole par jour dans 20 ans, en 2040. Même avec les politiques gouvernementales les plus draconiennes pour limiter l'utilisation des hydrocarbures, la consommation mondiale de pétrole sera d'au moins 60 millions de barils par jour.

La question est de savoir où et comment nous voulons que ce pétrole soit produit. Voulons-nous qu'il soit produit par les Saoudiens, les Vénézuéliens, les Algériens et d'autres, puis qu'il soit importé au Canada, ce qui est la politique de ce gouvernement? Voulons-nous que ce soit fait par notre propre industrie canadienne, comme l'illustre votre entreprise qui emploie 700 personnes, qui donne du pouvoir aux collectivités des Premières Nations et qui réduit réellement les gaz à effet de serre? Voulons-nous que des nations hostiles, étrangères et polluantes fabriquent notre énergie pour nous? Quelle option les Canadiens devraient-ils choisir?

La présidente: Répondez très rapidement car il ne vous reste plus de temps.

M. Grant Fagerheim: Je dirais qu'il faut retrouver le respect dont jouit l'espace énergétique canadien. Il devrait être reconnu, célébré et mis de l'avant. Nous sommes connus dans le monde entier. Pas seulement Whitecap, mais le secteur de l'énergie au Canada est considéré comme ayant les produits d'hydrocarbures conçus de la façon la plus responsable dans le monde.

L'hon. Pierre Poilievre: Tout à fait.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au député Ehsassi.

La parole est à vous pour cinq minutes.

M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins. J'ai trouvé les témoignages d'aujourd'hui très utiles.

Je vais commencer avec M. Zacharias.

Monsieur Zacharias, comme vous le savez, l'étude dont nous sommes saisis porte sur la relance verte dans le contexte de ce que le gouvernement peut faire pour s'assurer que nous sortons plus forts de cette crise. Vous avez parlé de l'innovation canadienne. Vous en avez parlé dans le contexte de notre réseau électrique propre, mais aussi en ce qui a trait aux produits comme l'aluminium, l'acier et les produits forestiers.

En ce qui concerne cette nouvelle image de marque dont vous parlez — vous dites essentiellement que le monde a besoin de plus de Canada —, où avons-nous failli à la tâche? Comment pourrions-nous faire un meilleur travail de promotion des exportations canadiennes dans ces domaines précis?

M. Mark Zacharias: Eh bien, cette réponse comporte plusieurs volets. Je pense, d'abord et avant tout, que nos missions fédérales et nos missions commerciales à l'étranger devraient essentiellement promouvoir le fait que les principales exportations du Canada sont actuellement les combustibles fossiles et les pièces automobiles, mais que nous pouvons faire beaucoup plus. Nous devrions faire de la sensibilisation dans toutes nos initiatives pour encourager les gens à travailler avec d'autres pays et d'autres entreprises et les informer des possibilités qui s'offrent à nous. Je pense que c'est l'une des premières choses à faire pour créer une marque d'exportation canadienne.

Ensuite, très peu de pays savent que nous avons des normes relatives à la teneur en carbone et la capacité de produire des biens et des services qui sont beaucoup plus faibles en émissions que ceux de bon nombre de nos concurrents. Au cours des deux dernières années, la Colombie-Britannique a effectué des analyses comparatives qui ont montré que, oui, les produits de base qu'elle exporte contiennent moins de carbone que presque tous ses concurrents. Il faut que ce soit connu du marché mondial pour que lorsque des entreprises comme BMW cherchent de l'aluminium à faible ou à zéro émission de carbone, elles se tournent vers le Canada pour s'approvisionner, et lorsque des entreprises cherchent du cuivre pour la fabrication mondiale de véhicules électriques, elles se tournent vers le Canada. Nous sommes de grands producteurs dans ce domaine, et nous pouvons faire du bon travail.

Il faut également repenser nos marchés d'exportation. Pendant de nombreuses années — après la récession de 2008-2009 —, une grande partie du Canada s'est tournée vers les marchés asiatiques pour y accroître sa part de marché. Aujourd'hui, les États-Unis envisagent également un rajustement des émissions de carbone à la frontière, ainsi qu'une politique d'achat propre. La marque d'exportation n'est pas seulement une aspiration que nous aimerions réaliser; c'est quelque chose que nous allons devoir faire pour démontrer la teneur en carbone de nos produits afin de pouvoir commercer avec de nouveaux pays.

• (1225)

M. Ali Ehsassi: Merci beaucoup de ces remarques.

Je peux peut-être passer à un autre sujet qui concerne, encore une fois, la nécessité de se repositionner. Vous avez parlé de certaines des annonces que nous avons entendues de la part des trois principaux fabricants d'automobiles qui ont travaillé avec leurs syndicats. Faisons-nous un bon travail en nous assurant que nous nous concentrons sur ce secteur particulier et que nous profitons de toutes ces occasions?

M. Mark Zacharias: Je pense que oui. Je pense que le Canada, plus particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Biden, a mis l'accent sur l'industrie automobile. C'est un volet important de l'économie canadienne qui fait partie de notre histoire économique et culturelle. Par ailleurs, je pense que le Canada fait du bon travail en ce qui concerne sa capacité de s'intégrer harmonieusement, comme nous l'avons fait, au marché américain dans le cadre des politiques d'achat aux États-Unis. Je pense que le Canada pourrait en faire un peu plus en renforçant la chaîne de valeur et la chaîne d'approvisionnement afin d'examiner les composantes, les métaux et les matériaux qui seront utilisés dans ces véhicules. D'où viennent-ils? Comment pouvons-nous nous assurer qu'ils proviennent réellement du Canada?

Il y a aussi un autre aspect de la question, celui de l'achat de produits propres. Si nous pouvons faire en sorte que le gouvernement fédéral canadien, par l'entremise de projets d'infrastructure, utilise des matériaux à faible teneur en carbone, comme l'acier et l'aluminium, qui sont fabriqués au Canada, et si nous pouvons augmenter la production de ces matériaux, ils pourront ensuite être utilisés pour la fabrication de véhicules.

Nous avons l'occasion ici de relier tout un éventail de points. Je pense qu'il y a une prise de conscience et une reconnaissance croissantes au cours des deux derniers mois, et plus particulièrement dans le budget de 2021, qui montre que la réflexion est en cours.

M. Ali Ehsassi: Merci de ces observations.

Pour ce qui est de renforcer nos chaînes de valeur, sommes-nous en bonne position en ce qui concerne la fabrication de batteries dans ce pays?

M. Mark Zacharias: Il ne me reste plus beaucoup de temps. Nous n'en sommes qu'au début de nos travaux et nous sommes en train de rattraper l'Asie, l'Europe et les États-Unis. Nous avons du pain sur la planche.

M. Ali Ehsassi: Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entamer notre troisième série de questions.

Le premier intervenant sera le député Baldinelli.

La parole est à vous pour cinq minutes.

M. Tony Baldinelli (Niagara Falls, PCC): Merci, madame la présidente. Merci à tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais revenir sur les observations de mes deux collègues, messieurs Ehsassi et Jowhari.

Monsieur Zacharias, j'ai moi aussi imprimé le rapport *The Next Frontier* et je l'ai examiné. J'ai été vraiment frappé par les observations. J'ai aimé entendre les remarques selon lesquelles cette occasion, à mesure que nous nous affairons à atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050, offre une énorme possibilité économique pour le Canada, ainsi que les remarques sur la notion qu'un plan climatique est aussi un plan économique. Je souscris à vos observations à ce sujet.

Dans votre rapport, dans la section qui porte sur les avantages, vous en relevez trois: notre énergie propre, nos technologies propres et nos technologies de capture de carbone dans notre chaîne d'approvisionnement. Je veux parler de deux de ces avantages.

Je viens d'une communauté qui compte deux centrales hydro-électriques. Nous produisons dans la région de Niagara, avec Beck I et Beck II, les stations Sir Adam Beck, 2 200 mégawatts d'énergie hydroélectrique propre qui sont injectés dans le réseau.

Nous parlons du réseau, de la notion d'hydroélectricité et d'une production sans émissions à 83 %, ainsi de suite, mais le réseau en place est vieillissant. Je me demande si vous avez réalisé des études pour savoir ce qui est nécessaire, du point de vue de l'investissement, pour moderniser notre réseau, afin de profiter de la croissance qui sera nécessaire à l'avenir.

• (1230)

M. Mark Zacharias: C'est une très bonne question.

À l'heure actuelle, environ 60 % de l'électricité du Canada est produite par l'énergie hydraulique. Or comme vous l'avez dit, le réseau vieillit. Toutefois, de nouvelles technologies émergeront qui pourront produire de l'électricité à moindre prix et la stocker par des méthodes inimaginables aujourd'hui.

Il y a 5 ou 10 ans, il était inconcevable que les énergies renouvelables — l'énergie solaire et l'énergie éolienne — puissent coûter moins qu'environ 5 ¢ le kilowattheure. Pourtant, il y a deux ou trois semaines seulement, l'Arabie saoudite a reçu une offre qui proposait de produire une nouvelle batterie solaire au prix de 1,04 ¢ le kilowattheure. Le prix de la production des énergies renouvelables a connu une forte baisse. Je crois que le Canada a enregistré une croissance de 9 % dans le secteur de l'énergie éolienne; il faudrait que je vérifie.

L'autre volet est le stockage des énergies renouvelables. Aujourd'hui, des entreprises canadiennes comme Hydrostor, en Ontario, construisent de très grandes installations de stockage à l'échelle du réseau en Californie. Ces installations entraîneront une baisse importante des coûts de stockage de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Cet élément et la capacité actuelle du Canada dans les domaines de l'énergie nucléaire et de l'hydroélectricité nous placent en excellente position. À titre d'exemple, pour produire de l'hydrogène propre par électrolyse, le Canada devra augmenter sa capacité de production d'un océan à l'autre.

M. Tony Baldinelli: Très bien, je vous remercie.

Vous avez également affirmé que l'avantage du Canada au chapitre de l'énergie propre pouvait notamment soutenir l'autodétermination autochtone. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet aspect de la question?

M. Mark Zacharias: Oui. Une organisation autochtone du nom d'Indigenous Clean Energy travaille à l'établissement de partenariats avec des nations autochtones ainsi qu'avec des collectivités rurales et éloignées. Le dernier budget fédéral, celui de 2021, prévoyait, je crois, d'investir 35 millions de dollars dans la production d'énergie propre dans les communautés autochtones. Il y a donc des possibilités sur ce plan, surtout puisque les réseaux d'énergie renouvelable solaire et éolienne requièrent de grands espaces. Des territoires autochtones peuvent être utilisés à cette fin, idéalement avec le plein consentement des communautés concernées et en partenariat avec elles.

M. Tony Baldinelli: Excellent.

Enfin, il est question du troisième avantage de nos chaînes d'approvisionnement. Quand vous vous entreteniez avec mon collègue, vous avez parlé de relier les points et vous avez dit que nous avions la capacité non seulement de produire les matières premières, mais

aussi de fabriquer les produits qu'elles servent à créer. Je pense que vous avez affirmé que nous dépensions plus de 7 milliards de dollars par année pour importer de l'acier et de l'aluminium qui émettent plus de carbone que ceux produits au Canada. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Comment pourrions-nous changer cette situation à notre avantage?

M. Mark Zacharias: Absolument.

En Colombie-Britannique, l'acier qui servira à remplacer le pont Pattullo proviendra d'Asie. Pourtant, on aurait pu faire affaire avec les aciéries de l'Ontario puisqu'elles produisent le type d'acier requis. Dans ce cas-là, il aurait fallu des politiques fédérales visant à trouver les sources d'acier qui émettent le moins de carbone. Si ces sources étaient au Canada, ce qui serait idéalement le cas, cet acier serait utilisé dans les projets de construction canadiens, et nos industries prendraient de l'ampleur.

M. Tony Baldinelli: Merci beaucoup.

J'ai vu le carton de la présidence. Je vous remercie donc pour votre temps.

Le présidente: Merci.

Nous passons maintenant à la députée Jaczek.

Vous disposez de cinq minutes.

Mme Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tous les invités d'aujourd'hui pour leurs témoignages très intéressants.

Ma première question s'adresse à Mme Sumner.

Je suis ravie que vous ayez pu parler du parc urbain national de la Rouge. Comme vous le savez très bien, une très grande partie du parc se trouve dans ma circonscription, au nord de l'avenue Steeles. Vous avez parlé des occasions de développement économique à l'intérieur du parc et dans la région avoisinante. Vous le savez peut-être déjà, mais la ville de Markham a de grandes idées par rapport à la création d'une entrée vers le parc.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les occasions qui existent à l'intérieur du parc de la Rouge, au nord de l'avenue Steeles? D'après vous, le gouvernement devrait-il investir davantage dans ce parc en vue de soutenir les possibilités économiques, de créer des emplois pour les jeunes, etc.? Parlez-nous des possibilités que vous voyez.

Mme Janet Sumner: Merci beaucoup pour la question.

Vous avez raison: je connais très bien le parc. J'ai participé à sa création et j'ai travaillé avec de nombreuses parties prenantes des environs, y compris des agriculteurs dont une partie des terres sont situées à l'intérieur ou juste à côté du parc.

Le milieu agricole a grandement contribué à l'amélioration de l'intégrité écologique. L'adhésion des agriculteurs était un aspect essentiel de la création du parc: ils devaient comprendre qu'ils avaient un rôle à jouer. D'après moi, le milieu agricole pourrait jouer un rôle encore plus grand dans l'amélioration de l'intégrité écologique du parc.

Franchement, nous ne faisons que commencer. Nous en sommes encore aux premières étapes du développement. Il y a peut-être trois ou quatre ans maintenant que le parc est entièrement fonctionnel.

Je sais que le surintendant du parc a établi divers secteurs prioritaires pour le développement. J'entrevois la mise en valeur de la partie nord, notamment avec de la signalisation et de l'interprétation; l'ouverture d'un centre d'accueil, ce qui représente un élément très important; la création de programmes, par exemple pour la restauration et l'amélioration des fonctions hydrologiques du parc, qui sont aussi des éléments clés; ainsi que la mise en œuvre de projets de réintroduction d'espèces.

À l'heure actuelle, on investit dans la science. Le partenariat avec le Zoo de Toronto et l'Université de Toronto, divers programmes scientifiques et de réintroduction, ainsi que des projets de restauration écologique iront de l'avant. Les initiatives pareilles se multiplieront, et non le contraire.

À titre d'exemple, j'ai discuté récemment avec le directeur du parc urbain national de la Rouge pour avoir une idée du nombre d'arbres qui pourraient être plantés dans le parc. D'après ce que j'ai compris, on pourrait y planter jusqu'à 500 000 arbres de plus en 18 mois.

Le problème, c'est que la chaîne d'approvisionnement des arbres est limitée. En investissant dans des producteurs qui pourraient fournir des arbres adéquats pouvant être plantés aux bons endroits dans le parc urbain national de la Rouge, on créerait des emplois et aussi, franchement, des possibilités de bénévolat.

Ce parc constitue l'endroit idéal où investir. Sept millions de Canadiens peuvent s'y rendre en moins d'une heure. Le but est aussi d'améliorer la gestion et la rétention de l'eau dans la région, ce qui profite à tout le monde. J'avoue que j'habite à moins de 10 minutes du parc urbain national de la Rouge, du côté sud. Cela dit, c'est la région qui s'est le mieux tirée de la tempête de verglas de 2013 grâce aux espèces indigènes et aux arbres qui s'y trouvent.

Je soupçonne que la régénération de la nature dans la région créera de nouveaux emplois.

• (1235)

Mme Helena Jaczek: Merci beaucoup. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Croyez-moi, on ne manquera pas de bénévoles pour planter ces arbres.

Ma prochaine question s'adresse à M. Zacharias.

Monsieur Zacharias, vous avez entendu M. Fagerheim parler des possibilités liées à la capture et à la séquestration du carbone. Chez Clean Energy Canada, avez-vous eu l'occasion d'examiner cette technologie et d'en évaluer l'utilité et la place?

M. Mark Zacharias: Je remercie la députée. Je vois le carton jaune; je serai donc très bref.

Oui, la technologie est robuste. Oui, elle séquestre le carbone. Des incitatifs fiscaux semblables à ceux offerts aux États-Unis seraient utiles. Le crédit d'impôt américain 45Q donne 50 \$ la tonne pour stocker du carbone sous terre. Le Canada compte un nombre considérable de formations géologiques de basalte et de réservoirs de pétrole et de gaz épuisés qui pourraient servir à stocker du CO₂.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, madame la présidente.

Je vais poursuivre avec M. Chornet, d'Enerkem, pour comprendre aussi ce qui se passe.

Monsieur Chornet, vous avez un produit fini vert, l'éthanol ou le méthanol, qui permet de réduire les gaz à effet de serre. Vous produisez ce combustible à partir d'une énergie renouvelable, l'hydroélectricité.

Par contre, je comprends que la Norme des combustibles propres a des répercussions sur vos opérations, notamment sur le prix auquel vous êtes capable de vendre à un marché comme la Californie. En effet, le facteur d'émission est basé sur une moyenne canadienne, et nous savons que, dans le reste du Canada, il est possible de recourir à des dérivés du pétrole ou au pétrole lui-même pour la production.

Cet indice de carbone de la Norme des combustibles propres vous nuit-il?

Par ailleurs, quelles sont les retombées économiques de ce que vous faites à Enerkem?

M. Michel Chornet: Je vous remercie de la question.

La moyenne canadienne nous nuit, effectivement. Dans sa norme sur le carburant à faible teneur en carbone, la Californie a statué que l'électricité qui était produite à partir de sources renouvelables comme l'hydroélectricité avait une empreinte de carbone nulle. Il en va de même en Europe. Au Canada, par contre, on a jugé que l'empreinte de carbone était plus grande, ce qui nous nuit.

La construction d'une usine Enerkem génère environ 500 emplois. Pendant son exploitation, laquelle va durer au moins 25 ans, on parle d'une autre centaine d'emplois. Cela représente des retombées économiques annuelles de 85 millions de dollars au Québec et au Canada.

Notre technologie permet la transformation énergétique canadienne. Il y a eu des discussions plus tôt au sujet de l'industrie pétrolière. Nous avons un partenariat avec l'industrie pétrolière, un partenariat solide avec Suncor. Ce partenariat illustre parfaitement la manière dont les secteurs de l'industrie peuvent être complémentaires: Suncor a l'expertise en exploitation, nous avons l'expertise en innovation et en recherche-développement. Ensemble, nous sommes capables d'offrir des solutions canadiennes qui réduisent les gaz à effet de serre et qui créent des emplois de qualité.

• (1240)

M. Sébastien Lemire: Vous proposez donc que l'on se détourne de l'enfouissement. On reconnaît que le détournement des matières résiduelles peut produire des matières résiduelles ultimes. Vous seriez alors dans un modèle économique circulaire pur, puisque vous seriez notamment alimentés par la biomasse forestière. Est-ce bien cela?

Pouvez-vous nous parler de ce modèle économique circulaire?

M. Michel Chornet: Ce que fait Enerkem, c'est du recyclage avancé, en symbiose avec le recyclage mécanique dont on parle plus souvent: centres de tri, compostage ou récupération du biogaz. Au cours des 30 dernières années, on n'est parvenu à recycler que 12 % du total des déchets, et la majorité des produits restent donc à recycler. À Enerkem, nous allons chercher les matières qui ne sont pas recyclables, pour faire du recyclage avancé.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, monsieur Chornet.

Je sais que vous n'avez pas eu l'occasion de finir votre explication. Si vous voulez faire parvenir un document au Comité pour expliquer l'économie circulaire ou votre point de vue, n'hésitez pas à le transmettre directement au greffier.

[Traduction]

Nous passons maintenant au député Masse.

Vous disposez de deux minutes et demie.

M. Brian Masse: Je vous remercie, madame la présidente.

Je vais m'adresser à M. Cochrane.

Vous avez mentionné que les États-Unis et le Royaume-Uni augmentaient le taux d'imposition des sociétés, mais qu'ils cherchaient aussi d'autres sources de revenus.

À quel point le Canada est-il en décalage en ce moment sur le plan de la lutte contre la réalisation de bénéfices excessifs durant la pandémie de COVID-19? D'autres pays font des rajustements. Le gouvernement va même jusqu'à accorder un traitement préférentiel à des entreprises qui ont récolté des bénéfices excessifs. Les entreprises du secteur des télécommunications en sont un exemple. Bell a empoché des centaines de millions de dollars, tout en engrangeant des bénéfices considérables.

M. D.T. Cochrane: À ce point-ci, c'est difficile d'affirmer que le Canada est en décalage. Toutefois, la quasi-absence de discussion au sujet des mesures prises par les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni est préoccupante. Le gouvernement actuel s'enorgueillit d'être progressiste; or l'administration Biden et même l'administration conservatrice du Royaume-Uni l'éclipsent actuellement par leurs mesures fiscales progressistes.

Nous avons vu que la pandémie est en forme de K. Dans une de ses études, Canadiens pour une fiscalité équitable nomme plus d'une vingtaine de sociétés qui ont réalisé des bénéfices records durant la pandémie. Pendant que beaucoup de personnes avaient du mal à joindre les deux bouts, certaines entreprises engrangeaient des profits sans précédent et elles les transmettaient à leurs actionnaires, dont bon nombre sont devenus riches grâce aux subventions au carbone qui leur ont été versées pendant des dizaines d'années.

C'est un peu déconcertant d'entendre les gens se plaindre que l'industrie des combustibles fossiles ne reçoit pas les crédits qu'elle mérite alors qu'elle a été incroyablement surdéveloppée en raison des subventions au carbone.

M. Brian Masse: Je suis désolé de vous interrompre, mais je vais manquer de temps.

Quelle est l'importance de la réallocation ou de la redistribution aux petites entreprises, par exemple, qui éprouvent actuellement beaucoup de difficultés, et de la mise en place d'une structure qui leur permettra d'être concurrentielles?

Je crains que les petites entreprises subissent les contrecoups de la pandémie et que les faillites soient nombreuses.

M. D.T. Cochrane: C'est là qu'il faut investir. Appuyez-les. Appuyez les petites entreprises. Appuyez l'économie locale. Appuyez ce qui permettra à nos collectivités de prospérer. Si l'augmentation de la dette vous inquiète, allez chercher l'argent là où il se trouve: dans les poches des riches.

• (1245)

M. Brian Masse: Je vous remercie.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au député Dreeshen.

Vous disposez de cinq minutes.

M. Earl Dreeshen: Merci encore une fois.

Nous venons de terminer une étude sur les activités des entreprises d'État. L'un des enjeux concerne les exploitations minières. Il va sans dire que nous en avons au Canada, et comme nous l'avons entendu durant l'une de nos dernières réunions, la volonté des investisseurs chinois de contribuer aux activités minières canadiennes pour faire partie du nouveau virage vers les véhicules électriques est source de préoccupation. Nous devons en être conscients.

De multiples études indépendantes ont montré que la réglementation et l'utilisation de subventions pour forcer la mise sur pied d'installations coûteuses de production d'énergie renouvelable au Canada ont réduit les revenus et les emplois au pays, tout en profitant aux fournisseurs de matériel de production d'énergie solaire et d'énergie éolienne à l'étranger. La majorité de ces fournisseurs se trouvent en Chine. À titre d'exemple, 6 des 10 principaux fabricants de panneaux solaires sont chinois, résultat de la stratégie délibérée du gouvernement chinois de dominer le marché. La fabrication des éoliennes est aussi dominée par des intérêts étrangers, sauf que dans ce secteur, c'est l'Europe qui règne.

L'une des questions que nous nous posons, c'est ce que le Canada fera pour tenter de faire participer son secteur minier au nouveau virage.

Parlons de ce que la Chine a fait. En Chine, un terrain de 19 milles carrés — je n'en connais pas la profondeur — a été aménagé pour la production de panneaux solaires. On peut faire le calcul: la superficie est équivalente à la taille d'une tasse de café pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant, sans compter la profondeur. Tout ce terrain est utilisé strictement pour des panneaux solaires. Lorsque de tels projets sont réalisés ailleurs dans le monde, nous avons tendance à les oublier et à nous dire que ce n'est pas important. S'ils se passaient dans notre cour avant, notre position serait peut-être un peu différente.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous ne portons pas attention aux pays étrangers qui sont prêts à prendre notre place. Si la fabrication ne peut pas être faite au Canada, on se tournera vers d'autres pays. Par conséquent, ce sera très difficile pour les entreprises canadiennes de saisir les occasions et de réussir en raison de la concurrence.

Monsieur Zacharias, vous avez travaillé sur cette question et vous comprenez ce qui se passe ailleurs dans le monde. Comment pouvons-nous être sûrs que d'autres pays ne nous devanceront pas, des pays pour lesquels notre intérêt supérieur n'est pas une considération?

M. Mark Zacharias: C'est une bonne question, monsieur le député.

Pour éviter que nous acquérions à l'étranger des biens qui pourraient être produits au Canada, je dirais encore une fois qu'il faut adopter une approche d'achat propre. Idéalement, l'équivalent canadien de la politique d'achat aux États-Unis de l'administration Biden serait une approche fondée sur des normes relatives à la teneur en carbone des métaux, des matériaux, des produits et des biens importés au Canada. Toute chose qui ne respecterait pas ces normes ne pourrait pas entrer au Canada.

Une telle approche présenterait plusieurs avantages. D'abord, elle renforcerait notre secteur manufacturier, car les fabricants se trouveraient au Canada. Ensuite, une fois cette première étape franchie, certaines de nos industries atteindraient une taille suffisante pour exporter des produits à faibles émissions de carbone fabriqués de manière durable vers d'autres marchés. Enfin, la fabrication de ces produits au Canada soutiendrait une économie propre, y compris dans le secteur minier; idéalement, la production utiliserait aussi des métaux et des minéraux canadiens.

Les discussions en ce sens se poursuivent. Le ministre Wilkinson et l'envoyé spécial Kerry ont fait une annonce il y a deux semaines sur l'écologisation des opérations gouvernementales. C'est le premier pas à prendre pour régler quelques-uns des problèmes que vous avez soulevés.

M. Earl Dreeshen: D'accord. J'en suis à ma dernière minute.

Nous parlons des États-Unis et nous parlons du Canada. Nous devrions comprendre ou respecter le fait que le charbon métallurgique provient du nord-ouest des États-Unis et qu'il passe par le port de Vancouver pour être acheminé vers la Chine. Cela aide la Chine à produire l'acier qu'il réexporte ensuite au Canada, ce qui réduit la valeur de nos marchés de l'acier. Ce sont des questions qui doivent être prises en compte dans les calculs, lorsque nous regardons d'où cela provient, qui est gagnant et qui est perdant.

Merci beaucoup.

Avez-vous un commentaire rapide à faire à ce sujet?

• (1250)

M. Mark Zacharias: Monsieur le député, je suis entièrement d'accord avec vous.

Nous avons une énorme quantité de charbon métallurgique canadien qui part de la Colombie-Britannique et qui est acheminé vers l'Asie. Il est utilisé pour produire de l'acier, et cet acier revient au Canada. Pendant ce temps, nous avons une industrie sidérurgique très robuste ici au Canada qui pourrait utiliser des intrants canadiens. Je suis donc d'accord avec vous.

M. Earl Dreeshen: C'est très bien, tant que les gens nous laissent l'utiliser.

Je vous remercie.

L'hon. Pierre Poilievre: Est-ce mon tour, madame la présidente?

La présidente: En fait, monsieur Poilievre, vous n'avez plus de temps. C'était le tour de cinq minutes. Je vous présente mes excuses.

Nous allons maintenant passer au député Erskine-Smith.

Vous avez cinq minutes.

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je pense que pendant un moment, M. Poilievre a cru qu'il était un libéral. Nous connaissons tous de tels moments.

Pour commencer, j'aimerais poser une question à Clean Energy Canada, sur la formation en particulier.

Un témoin précédent nous a dit que, si l'on considère les dépenses totales engagées à ce jour dans le cadre des plans de relance écologique du gouvernement, la formation ne suit pas vraiment le rythme. Céline Bak nous a dit que 15 % des dépenses totales sont, comme il se doit, consacrées à la formation.

Pouvez-vous nous parler de cet aspect du plan canadien? S'agit-il, à votre avis, d'un aspect qui n'est pas suffisamment développé et qui nécessite un investissement plus important?

M. Mark Zacharias: C'est une bonne question.

Je ne sais pas si le Canada est en avance, en retard ou à égalité avec d'autres pays en ce qui concerne la formation d'une main-d'œuvre adaptée à l'économie verte.

Je sais que les provinces et territoires ont intensifié leurs efforts au cours des dernières années pour s'assurer qu'il existe des programmes à l'appui de la nouvelle économie. Je serais heureux d'aborder cette question hors ligne et de vous fournir des renseignements à ce sujet.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Oui, tout ce que vous pouvez envoyer au Comité comme suivi par écrit serait apprécié.

Ma deuxième question porte sur les bâtiments.

Lors de précédents témoignages, nous avons mis l'accent sur les bâtiments. Plus précisément, le gouvernement a présenté dans le dernier budget un plan de 4,4 milliards de dollars pour la rénovation des maisons. Il reste à déterminer comment ce plan se superposera aux plans municipaux existants, du moins ici à Toronto.

Pour ce qui est de l'attention accordée aux bâtiments commerciaux — nous voyons cela de la part de la Banque canadienne d'infrastructure —, nous ne voyons pas vraiment l'ampleur de l'investissement requis, à mon point de vue. Je suis curieux d'entendre votre perspective en ce qui concerne les bâtiments publics et les bâtiments communautaires. Il existe un fonds très modeste à cet égard. En ce qui concerne les rénovations, pensez-vous qu'il y a encore beaucoup de travail à faire?

M. Mark Zacharias: Oui et non.

Les bâtiments produisent 12 % des émissions totales du Canada. C'est beaucoup moins que les émissions du pétrole et du gaz, qui sont responsables de 26 % des émissions, ou du transport, qui représentent 25 % des émissions, mais c'est quand même important.

Je suis d'accord avec vous: les 4,4 milliards de dollars consacrés aux prêts pour la rénovation des maisons contribueront grandement à améliorer les bâtiments.

Je pense qu'il y a des mesures incitatives dans les provinces et territoires. Elles existent sous diverses formes selon les régions du Canada.

Je suis d'accord pour dire qu'il y a encore du travail à faire. Cependant, je ne sais pas précisément en quoi consisterait ce travail ni d'où viendrait le meilleur rendement de l'investissement, tant du point de vue géographique que du point de vue du type de bâtiment.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Pour les bâtiments publics, je vais prendre l'exemple des écoles de tout le pays, qui semblent dans bien des cas assez vieux. Les municipalités et les commissions scolaires pourraient avoir besoin d'un soutien financier pour y réaliser ce genre de travaux. Y a-t-il des lacunes à cet égard ou diriez-vous que c'est incertain pour le moment?

M. Mark Zacharias: C'est incertain pour le moment. Tout indique que la modernisation des bâtiments est très coûteuse et que les avantages en matière de GES sont moindres, aléatoirement.

La dimension de l'emploi est très importante. Il y a aussi un volet emploi et formation qui est très important. Encore une fois, nous serions heureux de faire un suivi avec vous à ce sujet.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Durant le temps qu'il me reste, pouvez-vous me dire où se situent les principales lacunes? Si vous dites « incertain » en ce qui concerne la formation et « incertain » en ce qui concerne les bâtiments, quelle est la pièce manquante dans l'environnement sain, l'économie saine et le plan actualisé du budget de 2021 qui s'appuie sur les travaux antérieurs du cadre pan-canadien? Que manque-t-il pour que nous puissions aller de l'avant?

M. Mark Zacharias: À l'heure actuelle, le transport représente 25 % des émissions du Canada. Ces émissions augmentent à mesure que les Canadiens achètent des véhicules plus gros et plus lourds. Les ventes de VUS sont en hausse. Il y a là une occasion de se pencher d'abord sur les véhicules légers. Nous pensons qu'il serait très utile d'avoir un mandat pour les ventes de véhicules légers dans tout le Canada, comme c'est le cas au Québec et en Colombie-Britannique. Ce serait une première étape importante.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Est-ce qu'il faudrait pour cela passer d'un système volontaire à un système obligatoire?

M. Mark Zacharias: Oui, ce serait comparable à ce que font déjà la Californie, la plupart des pays d'Europe, la Colombie-Britannique et le Québec. Le système deviendrait obligatoire. Vous auriez des objectifs de vente qui augmenteraient au fil des ans.

L'étape suivante consisterait à aborder la question des véhicules moyens et lourds. Nous transportons beaucoup de marchandises à

travers le Canada au moyen de combustibles fossiles et il existe d'énormes possibilités d'électrification. La Californie est aussi en train de montrer la voie à l'Amérique du Nord en ce qui concerne les véhicules moyens et lourds.

Le Canada a l'avantage supplémentaire, potentiellement, de les construire ici. Des véhicules zéro émission sont déjà construits au Canada. On pourrait en construire davantage. Un mandat contribuerait à cela.

• (1255)

M. Nathaniel Erskine-Smith: J'allais vous demander ce que vous feriez pour vous attaquer à la part de 26 % que représentent le pétrole et le gaz, mais vous avez 15 secondes et je m'attends à ce que la réponse prenne un peu plus de temps que cela.

Je vous remercie de vos observations et de votre temps.

M. Mark Zacharias: C'est très bien. Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup.

Cela met fin au troisième tour de la séance. Je sais que nous finissons un peu avant l'heure, mais nous avons vraiment bien respecté le temps prévu, alors j'aimerais remercier tous nos témoins de leur participation aujourd'hui. Les témoignages étaient excellents.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, si vous n'avez pas eu l'occasion d'en prendre connaissance, vous avez reçu vendredi un document de travail des analystes intitulé *Un avenir à forte intensité minérale : les enjeux et les possibilités pour le Canada*. On y souligne un peu ce que nous avons entendu à la dernière réunion ainsi qu'à celle-ci. Je vous recommande vivement de le lire. Je pense qu'il sera très utile dans le cadre de cette étude.

Sur ce, je tiens à remercier encore une fois les témoins de leur participation, ainsi que nos analystes, notre greffier, notre équipe des TI et, bien sûr, nos incroyables interprètes, sans qui nous ne pourrions pas faire ce que nous faisons. Merci à tous pour cette excellente réunion.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>